

Dialogue

BULLETIN D'INFORMATIONS

MUNICIPALES



N° 14
OCTOBRE/NOVEMBRE/DÉCEMBRE 98



SOMMAIRE

OCTOBRE/NOVEMBRE
DÉCEMBRE 1998

- 2 ÉDITORIAL
- 3 à 7 VIE LOCALE
- 8/9 VIE ÉCONOMIQUE
- 10/11 TRAVAUX
- 12/13 VIE DES SENIORS
- 13 COUP DE CŒUR
- 14/15 VIE CULTURELLE
- 16/17 COUP DE CŒUR
- 18 à 21 VIE ASSOCIATIVE
- 22/23 INFOS PRATIQUES
- 24 à 27 AU TEMPS JADIS
- 27 MOTS CROISÉS
- 28/29 VIE SCOLAIRE
- 30/31 EN BRIEF
- 32 CAUDRY ET L'EURO
- 33 POINT JECINES
- 34 AGENDA
- 35 ÉTAT CIVIL

Pages centrales

PÔLE CULTUREL :
LES
EXPLICATIONS

Dialogue

Bulletin d'Informations
de la Ville de CAUDRY

Directeur de publication
Guy BRICOUT

Rédaction
Anne DIJOLLANDE
Laetitia HOËZ

Photos
DIALOGUE
SERVICE PHOTO UNITÉ VIDÉO

Imprimerie BÉRANGER
59540 CAUDRY

Numéro ISSN : 1265-8065
Dépôt légal : 4^e trimestre 98

ÉDITORIAL

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

Nous sommes entrés dans l'avant dernière année du millénaire. Bientôt l'an 2000 sera là. Il faudra pendant toute cette année 1999 nous préparer à fêter ce grand événement que notre génération a la chance de connaître.

Caudry prépare son avenir : de nouvelles implantations sont en cours sur la ZI (OXYTOL, DEGRAEF) en ville (Jean BRACQ), ou s'agrandissent (entrepôt SICÔS sur 6500 m²).

De nombreux travaux vont commencer dans le quartier de l'abattoir qu'il faudra dénommer différemment tant il va changer.

Nous poursuivons nos travaux de modernisation, de mise en sécurité et d'embellissement.

Un grand projet est à l'étude, il s'agit du Pôle Culturel. Il ne sera réalisé que si nous obtenons des subventions, si vous le voulez et si le Conseil Municipal le décide. A noter que le Bassin de Vie qui regroupe 27 communes pour 45000 habitants autour de Caudry a décidé d'octroyer 10 F/habitant pour son fonctionnement.

Pourquoi vouloir aller aussi vite ? Tout simplement parce que les subventions accordées par l'Europe seront supprimées après 1999. Qui refuserait un total de subventions de 24 millions de Francs ?

Comme vous le verrez dans les pages intérieures, il serait moins onéreux de transformer comme prévu sur le plan que de rénover en l'état ces bâtiments qui en ont bien besoin (Salle des Fêtes et Espace Mélayers).

Nous aurions ainsi deux salles dont une spécifique cinéma et une autre pouvant accueillir également des projections, ce qui satisferait une demande exprimée par beaucoup de Caudrésiens, surtout les aînés, les jeunes et les personnes avec des revenus modestes qui n'ont pas les moyens de se déplacer pour aller au spectacle.

Les trois plus importantes formations politiques du Conseil Municipal sont d'ailleurs d'accord sur le principe du projet immobilier avec obtention de subventions.

Quant à son fonctionnement, l'étude vous montrera que son niveau sera décidé par le Conseil Municipal et que globalement il ne devrait pas représenter plus de 1,2% du budget de la commune. Est-il normal qu'à chaque spectacle plusieurs ouvriers municipaux doivent déplacer des sièges vieux de 30 ans, ce qui représente un coût considérable, qu'on doit louer des sonos...

Avec toutes les associations culturelles locales nous élaborerons un programme intéressant au moindre coût. Les spectacles, les réunions pourront se tenir dans de meilleures conditions.

Savez-vous que le nouveau théâtre de Valenciennes, Le Phénix, a été un des éléments déterminants de l'implantation de Toyota et que nous ne pourrions intéresser les investisseurs à venir chez nous que si nous leur permettons de trouver à se distraire et à se cultiver.

Comme vous le verrez également dans les pages intérieures, une réunion publique sera réalisée sur ce thème. J'attends votre visite et vos observations.

La gestion de ce Pôle, s'il est voté, sera réalisée sans dépenses excessives ce qui est notre état d'esprit toutes tendances du Conseil Municipal confondues. C'est ainsi qu'actuellement, nous renégocions nos contrats et que nous obtenons des économies substantielles : assurances, ordures ménagères, encombrants, déchetterie, restaurant scolaire, concueils.

Caudry se porte très bien à l'aube du troisième millénaire et son Maire compte sur vous pour faire un effort pour la rendre plus belle et plus accueillante encore.

Bonne et heureuse nouvelle année.
Cordialement

Le Maire
Conseiller Général du Nord
Guy BRICOUT

En couverture

Illuminations de Noël
Le goûter de Noël à la Maison l'enchante (17/12/98)
Halloween 98

VIE LOCALE



Blason de la Ville de Caudry

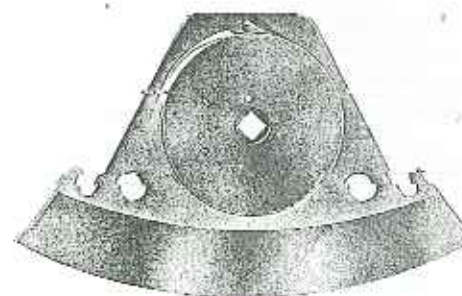
La Ville adopte un nouveau logo

Partant de son ancien blason, déjà modifié voici une dizaine d'années, la Ville de Caudry vient de se choisir un nouveau logotype.

Directement inspiré de son précédent symbole, la parti pris est orienté vers une stylisation complète, marque de l'entrée de Caudry dans le 3^{ème} millénaire.

Rien n'a été laissé au hasard dans la conception de cette nouvelle identité visuelle, d'autant plus qu'il s'agit d'une évolution de l'ancien logo et non d'une révolution.

N.B. : Pour les nombreux spécialistes de la dentelle de Caudry, le nouveau logotype n'est pas sans rappeler le chariot (avec bobine au milieu) des métiers de dentelle... C'est une marque de plus de la continuité de Caudry qui s'inspire du passé, s'appuie sur le présent, se tourne vers l'avenir.



Voici, point par point, les traits de cette nouvelle identité, destinée à refléter le savoir-faire et l'avenir de Caudry.

Le carré, mis en exergue dans l'espace, est une invite de par la situation géographique de Caudry dans l'hexagone. Reprenant l'ancien logotype dans une forme simplifiée, le carré est désormais une allusion aux puces électroniques, aux technologies de demain : il ouvre la voie aux perspectives de la cité.



Cet arc figure le creuset des idées, des projets et du savoir-faire passé et à venir. La typographie fière, solide, élégante, lisible, reflète le sérieux et la maîtrise (collo-ci, ici retravaillée, s'appelle à l'origine l'Optima).

L'aspect général du logotype, d'une sobriété extrême, dégage des valeurs de tradition, d'assise, de maîtrise, d'avenir, de modernité et d'ouverture vers l'avenir. Nous sommes résolument tournés vers le 3^{ème} millénaire. Sa stylisation n'est pas en rupture avec les images précédentes.

Caudry évolue avec son temps, sans rompre avec ses racines. C'est une volonté politique d'entrée dans le 21^e siècle qui est à l'origine de cette création, réalisée par l'agence KURO de Caudry.

1989



1999
Nouveau logo
Version promotionnelle



Nouveau logo
Version promotionnelle



SUBVENTION

La Commission Aménagement du Territoire et Développement Durable du Conseil Régional a décidé d'affecter à la commune de Caudry une subvention prévisionnelle de 526.561 F sur la part des crédits du

FEDER, pour la réalisation des travaux de requalification finalisée du site des Anciens Abattoirs Municipaux de Caudry.

Cette aide financière est attribuée dans le cadre de l'article 30 du Contrat de Plan Etat-Région «Friches Industrielles» 1994-1998.

La Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville inaugurée

Construite en 1875, la salle des cérémonies, en dépit de son charme désuet, avait besoin d'une cure de jouvence et d'un lifting. Il fallait un lieu vivant, un véritable espace civique, gai et agréable.

La rénovation de ce lieu représentait un investissement important qui fut rendu possible par le legs de M^{me} Léonie POSSELLE-MELAYERS décédée le 4 juin 1996.

Nous allons tenter de résumer l'existence de cette femme attachante aux multiples facettes et talents. Née le 4 novembre 1894 à Caudry, Léonie était la fille d'Alfred MELAYERS, industriel local, qui a rendu à notre ville d'inappréciables services et contribué puissamment durant plus de 50 ans à son développement et à son épanouissement.

En 1926, Léonie se maria en seconde noces avec René POSSELLE fabricant de tulle et de dentelle à Caudry. Tous deux étaient profondément attachés à leur région natale, et avaient conservé une chaleur particulière et le sens des valeurs.

Personnes de bien et de cœur qui préféraient, en temps de crise, faire travailler leurs ouvriers dans leur jardin plutôt que de les mettre au chômage, Mr et M^{me} POSSELLE étaient estimés et respectés. Ils savaient rester simples et discrets tout en déployant une activité débordante.



Salle des Cérémonies avant les travaux

Prêt de M. Lancelle

Elle a été conçue de manière fonctionnelle et pratique sans cependant sacrifier l'esthétique en utilisant par exemple des matériaux nobles comme le marbre et le chêne associés à des matières contemporaines.

Par ailleurs, les fresques ornant les murs, exécutées en 1924 par Emile FLAMANT et restaurées par Bérengère GOULARD de façon exemplaire, apportent à l'ensemble un nouvel éclat tout à fait remarquable.

Cette salle est à l'image de notre cité, accueillante, sympathique et dynamique.



Salle des Cérémonies après les travaux

A la mort de son mari en 1983, Léonie POSSELLE préféra demeurer dans sa maison familiale au 16 de la rue Mélayers où elle s'est éteinte à l'âge de 101 ans.

A l'instar de son père bienfaiteur du bureau d'aide sociale, M^{me} Léonie POSSELLE fit de Caudry, l'un de ses légataires.

La salle des Cérémonies rénovée est donc le plus récent témoignage de son action en faveur de notre cité.

Inauguration :
MM Paul MOREAU (Maire Honoraire),
LEGENDRÉ (Sénateur)
BRISEUL (Sous-Préfet) et
Guy BRICOUT.



La Médaille d'Honneur régionale, départementale et communale

Le 19 septembre dernier, sept élus ont été récompensés pour leur dévouement au sein de notre commune.

Des mains de M. J.P. BRISEUL, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Cambrai, ils ont reçu des diplômes et des médailles pour plusieurs mandats effectués dans la cité de la Dentelle.



Les récipiendaires sont :

Mr Gérard BEZIN, Mr Guy BRICOUT, Mr Raymond DENOYELLE, Mr Francis LEMETTRE, Mr Henri LEVEQUE, Mr Paul MOREAU et Mr Michel SENEZ.

A noter que Mr Le Sous-Préfet s'est également vu remettre par Mr Guy BRICOUT, la médaille de la ville.

Le Carillon doté de 4 nouvelles cloches

Début décembre, la commune a commandé à la Société LEPERS & Frères, 4 cloches supplémentaires pour réajuster et harmoniser les mélodies du Carillon.

1 cloche pesant environ 40 kg donnant la note DO

1 cloche pesant environ 12 kg donnant la note FA

1 cloche pesant environ 11 kg donnant la note FA#

1 cloche pesant environ 10 kg donnant la note SOL

Ces cloches en airain sont composées de 78 % de cuivre et de 22 % d'étain.

Cette opération est programmée pour le premier trimestre 1999.



La Croisade des Aveugles

Dimanche 15 novembre dernier la Bourse du Travail a accueilli la Croisade des Aveugles. Les responsables remercièrent la Municipalité et son personnel pour leur accueil chaleureux, ainsi que les donateurs connus ou anonymes qui ont permis aux 110 aveugles ou malvoyants de passer une journée agréable et réconfortante.

Messieurs l'Abbé CARON, l'Abbé VILAIN, aumônier régional, l'Abbé CATHÉLAIN, aumônier du secteur, Valentin PEREK, Président Régional, Désiré STAKER, Responsable de section, Michel QUIEVREUX,

Responsable Adjoint, Guy BRICOUT, Gérard BOURY, Adjoint au Maire, Pierre LEVEQUE, Conseiller Municipal et M^{me} GUYOT, Secrétaire.



La Chapelle Sainte Maxellende à Caudry

Durant la novaine annuelle à Sainte Maxellende, du 13 au 21 novembre, outre la châsse renfermant les reliques de la Sainte dans la Basilique, il est un autre lieu de prière très visité : la Chapelle, à l'angle des rues de Locarno et Edmond Bricout.

La Chapelle actuelle, qui a certainement succédé à des précédentes, remonte à une époque qui ne peut être déterminée, faute de documents, mais bien antérieure à la Révolution Française.

Humilius, père de Maxellende et chef mérovingien du village avait donc son habitation à cet endroit. C'était sa «villa» qui comprenait sa maison, toutes les dépendances d'une exploitation agricole de l'époque ainsi que les maisons de ses serviteurs, le tout clos d'une palissade en bois et dominant tout le village.

Après le martyre de Maxellende, on a dû construire un petit oratoire, une «memoria» comme on disait au Moyen Âge, un lieu où l'on faisait mémoire de quelqu'un.

Vers 1770, quand un seigneur de Caudry, Charles-Hyacinthe Cordier de Caudry fit de grandes transformations dans son château, la chapelle fut prise dans le mur d'enceinte. En 1836, elle fut restaurée par ses arrière-petits enfants Mr et Mme Jean-Adolphe PRIOUX de Gheugnies.

Le château ayant beaucoup souffert de l'injure du temps et de la guerre 14-18, fut détruit (les allées d'honneur à l'avant et à l'arrière du château forment l'avenue Jules Guesde actuelle). Seule subsista la chapelle Ste-Maxellende.

Le petit-fils de Léonce Prioux - Desfontaines de Lacroix : Le Comte René Proyard de Baillescourt, sauvegarda la chapelle en la dégageant du mur d'enceinte et fit aménager un jardinnet clôturé :

C'est la chapelle que nous connaissons.

L'intérieur de l'édifice est assez exigü. Un autel en bois surmonté d'une très ancienne statue de Ste-Maxellende : elle a les mains jointes et contemple le poignard qui lui transperce la poitrine, l'unissant ainsi à la Passion de son Sauveur.

Sur les côtés, deux petits vitraux qui rappellent le martyre de Maxellende à Caudry et son retour de Saint Souplet où elle avait été inhumée durant trois ans dans une sépulture de famille.

En entrant, à gauche, on voit une grande plaque posée en 1931, dont nous reproduisons le texte ci-dessous.

Le visiteur qui explore le jardinnet entourant la Chapelle découvre avec surprise deux pierres anciennes scellées dans le mur extérieur du chevot.



Photo de M. Patrick RAGUET

Ces pierres n'ont rien à voir avec l'histoire de Caudry. C'est Mr J-Adolphe PRIOUX (Ancien Maire de Caudry) passionné d'histoire et d'archéologie qui les avait récupérées à Condé sur Escaut et à Cambrai dans les ruines de l'ancienne cathédrale.

L'une de ces pierres représente le Chevalier Thierry de la Haymayde, seigneur de Condé, à genoux devant St Maur. L'inscription semble dire qu'il s'agit d'une «fondation» de messes à dire après sa mort. Ce seigneur de Condé vivait au 14^e siècle. On sait que son fils Jean, fut tué en 1415 à la fameuse bataille d'Azincourt.

La seconde est la pierre tombale du chanoine Nicolas de la Quellerie, Official de l'Archevêché de Cambrai. L'inscription nous dit qu'il est mort le 9 mars 1551.

Puisse cette modeste Chapelle, si vénérée des Caudrésiens, garder longtemps encore le souvenir de Sainte Maxellende qui vécut là une vie chrétienne toute simple. La force tranquille de sa foi lui donna le courage de dire non à un mariage imposé et à travers son martyre de réaliser son désir d'être uniquement au Christ.

Abbé Roger CARON

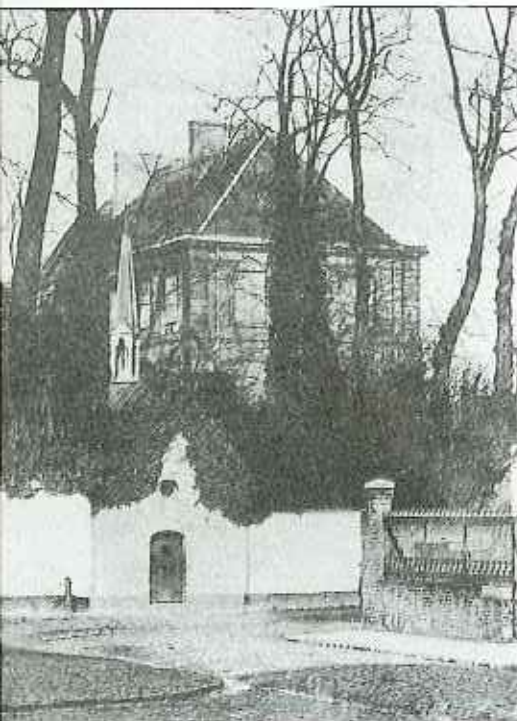


Photo prise avant 1914 du Château PRIOUX dans l'enceinte duquel se détache la Chapelle Ste-Maxellende.

On sait qu'elle a été transformée et embellie vers 1770 puis en 1836 ; depuis cette date son aspect n'a pas changé, malgré de petites réparations. Pourquoi ce lieu ?

La piété populaire affirme que là se trouvait l'habitation de Maxellende et de sa famille au 7^{ème} siècle. Cette affirmation a un fondement historique.

Tout ce terrain qui monte de chaque côté de l'avenue Jules Guesde et qui va jusque la rue de Cambrai, était la «motte» de Caudry. C'est-à-dire l'endroit où depuis le Haut Moyen Âge tous les «chefs» du village jusqu'aux seigneurs du 18^{ème} siècle ont bâti leur demeure ou leur château.

Le château et le domaine de Caudry, situés sur l'emplacement de la demeure (au VII^e siècle) de Sainte Maxellende, vierge martyre, ont appartenu :

A partir de 1762 à :
Charles, Augustin, Hyacinthe CORDIER de Caudry Chevalier, seigneur de Caudry, Bornonville, Potelles. Et autres lieux, Conseiller au Parlement de Flandre, et à Marie Anne, Florence, Patou de Briffocuil, son épouse, Résidant en leur château de Caudry ;

Au XIX^e à :
Jean-Baptiste, Hyacinthe, Cordier de Caudry, ancien Officier au Régiment d'Auvergne, fils des précédents, époux de Ursule, Jeanne, Joseph Le Brun résidant après la Révolution au Château de Coulant ;

Emélie, Hyacinthe, Cordier de Caudry, fille des précédents, épouse de Philippe, Fortuné, Bernard, de Gheugnies, résidant au château de la solitude à Vieux Condé.

Stéphanie, Marie, Emmanuel, de Gheugnies, fille des précédents, épouse de Jean, Adolphe PRIOUX (qui fut Maire de Caudry), et résidant au château de Caudry, dont ils firent entreprendre la restauration en 1836, le château ayant dû être abandonné à l'époque de la Révolution.

Ils ont été détruits au cours de la guerre de 1914-18, Mr Léonce, Emile, Adolphe, PRIOUX, Ancien Magistrat à Cambrai, fils des précédents, Veuf de Nathalie DESFONTAINES de LACROIX, en étant le dernier propriétaire.

La Chapelle Sainte Maxellende, Chapelle du Château et lieu de pèlerinages, a seule subsisté. René, Comte de PROYART de Baillescourt, leur petit-fils, a fait poser cette plaque en 1931.

Menaces de fermeture du Commissariat de Caudry

Durant le mois de juin 1998 ont commencé à circuler dans notre commune les premières rumeurs de menace de fermeture du commissariat.



M. Guy BRICOUT, Mme LUPA, Secrétaire Générale Adjointe, et des membres du Syndicat des Policiers.

Selon ces rumeurs, un rapport établi par 2 parlementaires MM. CARRAZ et HESTER et relatif au redéploiement des forces de sécurité sur le territoire Français fixerait à 94 le nombre de commissariats qui pourraient faire l'objet d'une fermeture, dont celui de Caudry.

Dès cette époque, la Municipalité Caudrésienne a immédiatement réagi.

D'abord par le vote à l'unanimité par le Conseil Municipal d'une motion en faveur du Commissariat puis également par plusieurs courriers adressés à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Cambrai et Mme Le Député attirant leur attention sur ce projet préoccupant pour

l'avenir de Caudry et la sécurité de ses habitants. M. le Maire a même sollicité un rendez-vous auprès de M. le Ministre de l'Intérieur.

Depuis, les rumeurs se sont faites plus précises et début Octobre, M. le Maire a été reçu officiellement en Préfecture du Nord par M. Guy FOUQUIER

Conseiller d'Etat chargé par le gouvernement d'une étude sur cette réforme de la sécurité qui a affirmé aux élus présents qu'aucune décision définitive n'était prise.

Parallèlement, un collectif unitaire des Mairies concernées par cette menace de fermeture s'est mis en place et a mené diverses actions de sensibilisation dans les communes dont notamment pour Caudry, des pétitions, une réunion d'information au Centre Socio-Culturel et diverses banderoles sur le fronton de l'Hôtel de Ville et aux entrées de Caudry.

Le Conseil Municipal refuse

de prendre parti pour ou contre le commissariat ou la gendarmerie mais souhaite le maintien des deux forces pour une meilleure sécurité dans la commune.

A l'initiative du Collectif Unitaire des Mairies, une grande manifestation aura lieu à Paris le 23 Janvier 1999. Caudry participera à cette action et un ou plusieurs bus seront affrétés par la Municipalité.

Monsieur le Maire invite tous les Caudrésiens et Caudrésiennes qui se sentent concernés par ce problème à se mobiliser et à participer à cette manifestation.

Renseignements en Mairie de Caudry au 03.27.75.70.17.

Dominique LUPA
Secrétaire Générale Adjointe



100 bougies

Le 23 septembre dernier, la société La Caudrésienne a fêté son centenaire.

Elle garde une fière allure juvénile au seuil de ses cent ans. Fille de Caudry, elle symbolise l'épopée de l'industrie dentellière et de ces hommes qui ont fait notre cité.

Le premier apprêt fut installé à Caudry par l'entreprise Tofflin vers 1864. A la même époque, un autre apprêt fut construit rue Nationale (actuellement rue Barbusse) par M. SAUVE.



Racheté ensuite par la maison CARPENTIER-PREUX qui le céda pour regrouper toutes ses activités au «Transvaal», il fut repris par un groupe industriel composé de Jules DEBRAY, Charles Louis FEUILLETTE et Jean-Baptiste Omar LETUPPE sous le nom Société Anonyme Caudrésienne de Blanchiment, Teintures et Apprêts de Caudry. Cela se passait le 23 septembre 1898 à l'époque où la dentelle était de l'or pour Caudry.

Véritable ville champignon, la cité se

couvre de cheminées qui exhalent la fumée des machines à vapeur. Aux corons ouvriers, se juxtaposent des maisons de maître tandis que le potentiel productif de Caudry, à la veille de la Grande Guerre, est impressionnant : 650 métiers à dentelle, 400 métiers à tulle et 6 apprêts.

Au XXème siècle, La Caudrésienne resta longtemps tributaire des productions locales. Elle fut sujette aux crises économiques, récessions, caprices de la mode et fermetures de marchés auxquels les industries

de dentelle étaient sensibles.

Si La Caudrésienne a survécu à tous les bouleversements, à toutes les crises et se trouve aujourd'hui au seuil de sa maturité c'est grâce à une incessante faculté d'adaptation.

Aujourd'hui, La Caudrésienne est indispensable à la pérennisation de l'industrie des Tullés, Dentelles et Broderies. C'est un ennoblisseur qui

lave, blanchit, éventuellement teint et apprête afin de rendre propres à la vente les articles de qualité de nos entreprises textiles.

Les différentes étapes de production, du lavage à la teinture en passant par l'essorage, le piquage, l'échantillonnage, sont le fruit du travail persévérant des 82 hommes et femmes attachés à leur profession et passionnés du travail bien fait qui traitent chaque jour plus de 150 pièces.

La Société Lestringuez & Fils

Classée première concession de France dans le tourisme, la société **LESTRINGUEZ & Fils** offre depuis sa création en 1947, une grande panoplie dans le choix des loisirs, camping, caravanes, camping-cars, mobil homes, remorques et tous accessoires.

Membre de l'amicale des concessionnaires de l'automobile et de la caravane du Cambrésis, la Société **LESTRINGUEZ & Fils** emploie à ce jour 37 personnes.

Implantée à Caudry, Beauvois, Douai, Maubeuge, Lesquin, Seclin I, Seclin II, Valenciennes, St Quentin, l'entreprise **LESTRINGUEZ** participe aux foires régionales et même nationales (Le Bourget) au cours desquelles le professionnalisme et le dévouement du personnel sont unanimement appréciés.

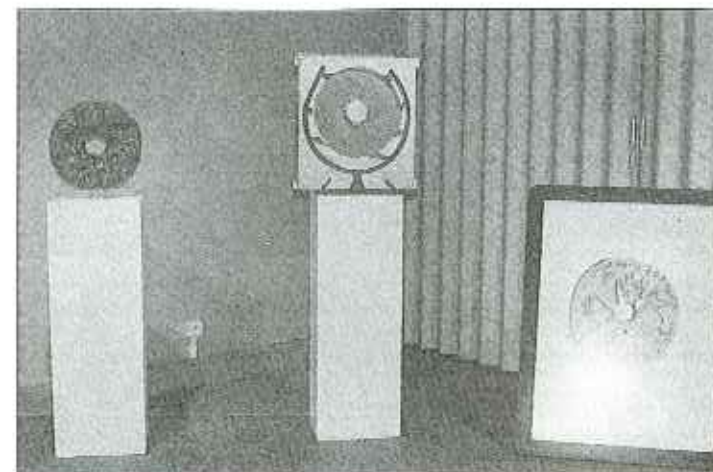


Le trophée l'Oréal «Initiatives pour l'insertion» remis à une usine du Groupe

Le 24 septembre dernier, au cours d'une cérémonie à laquelle participaient Monsieur BRISEUL, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Cambrai, Monsieur BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord, Monsieur POINTURIER, Inspecteur du Travail, SICÔS a présenté le Trophée l'Oréal «Initiatives pour l'insertion» qui lui a été décerné par le Groupe l'Oréal pour 1998.



M. WINDAL, Directeur de l'Établissement
M. BRISEUL, Sous-Préfet de l'arrondissement de Cambrai
M. BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord
Les artistes M^{me} LEPERS et M. MASSA



Le trophée, l'esquisse et le moule en sable

Le trophée, symbolisé par l'anneau bleu, sculpture de Carole LEPERS et Pierre MASSA, couronne la création d'un «Pôle Multi-services» et d'un «Pôle solidarité» en liaison avec l'association des Papillons Blancs de Cambrai, organisme gestionnaire des Centres d'Apprentissage par le travail de la région.

Cette collaboration permet de proposer aux personnels de SICÔS des services sur site (repassage, lavage des véhicules) ou à domicile (entretien des jardins, nettoyage des vitres).

Les Centres d'Apprentissage par le Travail (C.A.T) on sont les prestataires. En parallèle, plusieurs salariés volontaires se rendent au C.A.T. de Cambrai pendant leur temps de travail afin d'initier des personnes handicapées au secrétariat, au maquillage et à l'informatique.



M. DECAMP, Directeur des Archels

Monsieur WINDAL, Directeur de SICÔS, Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur DESCAMPS, Directeur du C.A.T. de Cambrai, ont exprimé leur satisfaction et leur souhait de voir cette opération s'inscrire dans la durée. L'effectif du «pôle solidarité» a d'ailleurs été multiplié par deux, passant ainsi de trois à six personnes.

La télévision, comme la presse locale, étaient sur place et se sont fait l'écho d'un événement qui réunissait à la fois le personnel de l'usine, les représentants du groupe l'Oréal, les autorités locales, les responsables et les travailleurs des C.A.T.

L'occasion est en effet encore trop rare de célébrer un partenariat qui permet non seulement de contribuer à insérer dans le circuit économique des personnes handicapées, mais aussi de favoriser la création de liens sociaux forts entre des salariés d'une entreprise privée et des travailleurs handicapés.

Les artistes M. MASSA et M^{me} LEPERS



TRAVAUX

Prochainement seront réalisés les travaux suivants :

- ☛ Réfection des trottoirs et de la chaussée rue du 14 Juillet, rue de la Liberté, rue Diderot, rue de la Fontaine, rue Michelet, rue Babœuf.
- ☛ Construction de la nouvelle Déchetterie.
- ☛ Construction d'un nouveau plateau sportif avenue Jean Moulin.
- ☛ Assainissement du Riol Nicw.
- ☛ Création d'une station de relèvement des eaux usées en zone industrielle.
- ☛ Renforcement du réseau fluvial route d'Audencourt en zone industrielle.

Quelques réalisations de l'année 1998



MISS CAUDRÉSIS 99

ELECTION OFFICIELLE DE MISS CAUDRÉSIS 99 LE 7 MARS

CONDITIONS A REMPLIR POUR ÊTRE CANDIDATE :

- ☛ Vous êtes de nationalité française
- ☛ Vous avez entre 18 et 24 ans
- ☛ Vous êtes célibataire, de bonne moralité, de bon niveau intellectuel et aimez le spectacle
- ☛ Vous mesurez au moins 1,70 m
- ☛ Vous aimez votre région au point de rêver d'en devenir l'Ambassadrice...

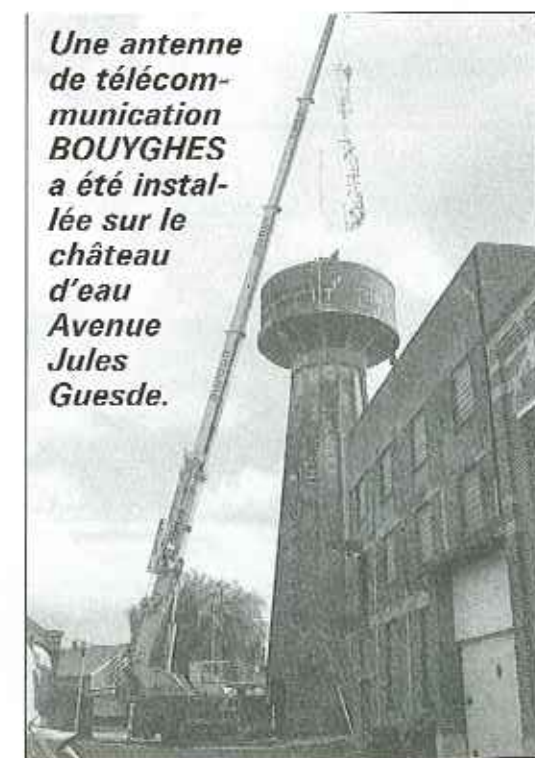
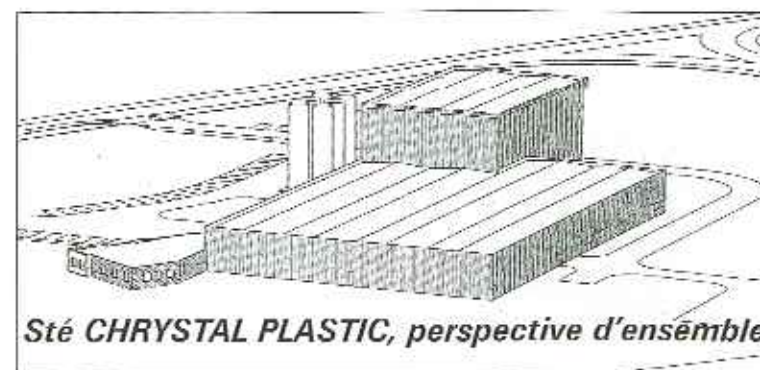
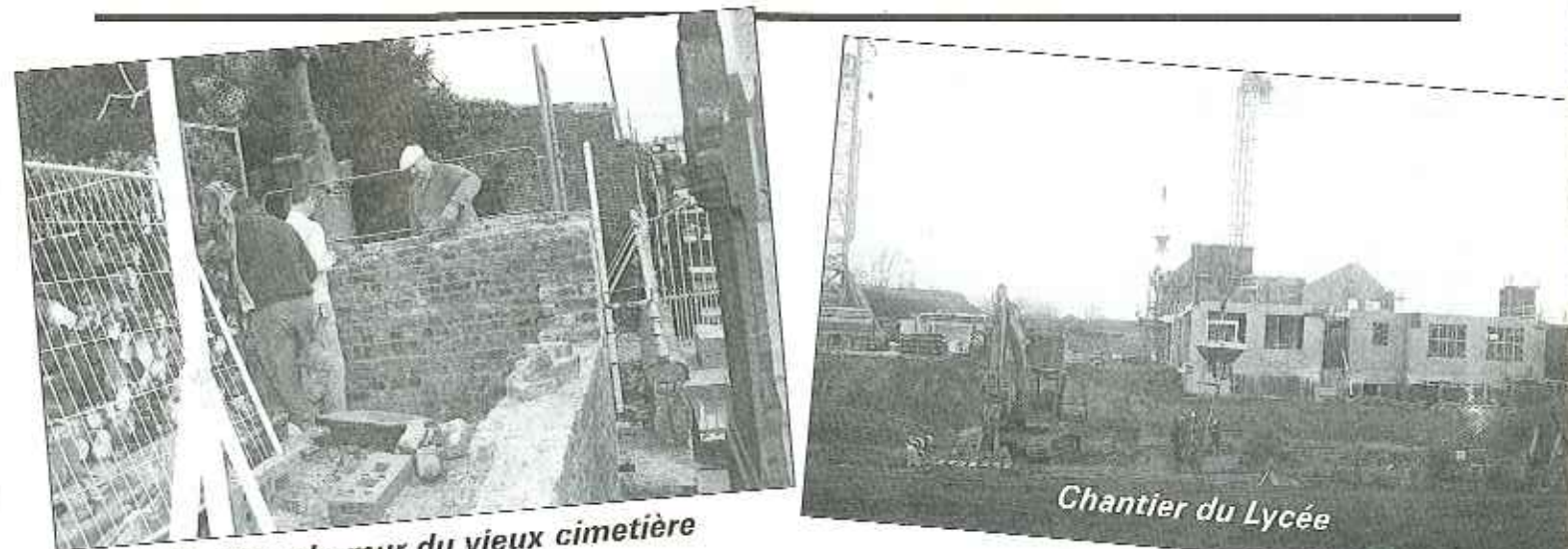
PRENEZ CONTACT AVANT LE 20/02/99 :

- ☛ En Mairie de Caudry, auprès de M. Olivier LEVEAUX - ☎ 03.27.75.70.03
- ☛ A l'Office du Tourisme, auprès de M^{me} Elisabeth LECLERCQ - ☎ 03.27.76.29.85



Anne HOUZE - Miss HAINAUT 97
4^e Dauphine de Miss FRANCE 98.

TRAVAUX



Le Forum France ALZHEIMER

Le 19 septembre dernier, au foyer Albert Schweitzer a eu lieu le 1^{er} Forum France ALZHEIMER, en présence de M^{me} AUTISSIER, responsable du Comité Local de l'Association France ALZHEIMER et troubles apparentés, et M^{me} le docteur DEVOUEIZE, médecin gériatre au centre hospitalier du Cateau.



Liliane RICHOMME, Conseillère Municipale, Denis COLLIN, Conseiller Délégué aux personnes âgées, Guy BRICOUT, Viviane AUJISSIER, responsable du Comité local de l'Association France Alzheimer et M^{me} le Docteur DEVOUEIZE

L'association France Alzheimer et troubles apparentés a pour objectifs :

- d'aider et rassembler les familles des malades,
- sensibiliser l'opinion et promouvoir la recherche,
- aider les malades et leurs familles en les informant sur les signes de la maladie, son évolution, les progrès de la recherche,
- Agir auprès des pouvoirs publics pour que soit pris en compte la charge des familles et que les établissements d'accueil adaptés soient multipliés,
- Susciter la création de groupes d'entraide pour rendre la charge plus supportable.

Le comité local a été créé en 1996 pour être plus proche des familles, la responsable en est M^{me} Viviane Autissier
Tél. : 03.27.83.60.25.

M^{me} le Docteur DEVOUEIZE, est ensuite intervenue sur la mémoire. Elle a expliqué que la mémoire est un phénomène biologique fondamental rencontré chez tous les êtres vivants, c'est d'elle que dépend la connaissance, la personnalité, l'histoire et le comportement de tout individu, et donc son identité. Elle permet d'accéder au langage, de donner à nos pensées un fil en ordonnant notre histoire, l'apprentissage et l'adaptation. C'est pour cela que nous y tenons tant et que la perdre nous fait peur !

Après l'âge de 50 ans, plus de 50 % des individus se plaignent de troubles de mémoire, et ce pourcentage augmente avec le vieillissement.

Heureusement, la plainte n'est pas en rapport avec la réalité de la maladie. La mémoire n'est pas un processus unique, mais un ensemble de différents processus touchés plus ou moins lorsque la maladie est là. Une personne touchée par la maladie d'Alzheimer ou un trouble de la même famille, pourra, même à un stade avancé, se souvenir de certaines choses, et les évoquer avec elle lui sera bénéfique.

Avec le vieillissement, les capacités cérébrales s'altèrent modérément et seulement deux types de mémoire sont touchés. On peut donc à tout moment se lancer des défis et apprendre, encore faut-il s'en donner les moyens et avoir confiance en ses possibilités.

Tous les troubles et «trous» de mémoire ne sont heureusement pas synonymes de maladie d'Alzheimer, et il s'agit bien souvent d'oublis bénins liés à l'âge. Toutefois l'angoisse est là et il convient aussi de ne pas passer à côté d'un problème plus grave débutant. Il ne faut donc pas hésiter à en discuter avec son médecin traitant qui saura rapidement faire la part des choses et orienter s'il le faut vers une consultation spécialisée.

La Semaine Bleue appréciée de tous



L'équipe des bénévoles

La semaine bleue



M. Gérard DELMOTTE, M. André FLAMENT, M. Aimé GABET, membres de l'association «Caudry d'hier et d'aujourd'hui», et M. Guy BRICOUT.

A cette occasion les membres du Foyer Albert Schweitzer ont organisé, du 19 au 25 octobre derniers, plusieurs activités : repas, thé dansant, visite guidée du Musée et de la Basilique, visite d'usine de broderie et de la zone industrielle et animations diverses (chants, conteurs de l'histoire de Caudry) à destination de nos chères têtes blanches.

Infos Pratiques

Fermeture annuelle du Foyer Albert Schweitzer du 19 décembre au 3 janvier.
Andouille Party le mercredi 13 janvier (places limitées)
Réservation Foyer Schweitzer (avec vorsement de 20 F d'arrhes)

COUP DE CŒUR

LA MAISON ENCHANTEE

Parents,
Il n'est pas toujours facile de trouver un mode de garde pour vos jeunes enfants.
En effet, vous travaillez à temps partiel ou vous êtes mère au foyer
et vous avez besoin de vous libérer quelques heures pour :

- ☛ effectuer des démarches administratives
- ☛ vous rendre chez votre médecin ou chez un spécialiste
- ☛ faire vos achats
- ☛ aller vous détendre dans un club (gym, danso, peinture, couture, informatique...)
- ☛ aller chez le coiffeur...

La Maison Enchantée vous propose son service HALTE-GARDERIE du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sans interruption

Un personnel qualifié (une éducatrice de Jeunes Enfants, une infirmière et quatre auxiliaires de Puériculture) accueillent vos enfants âgés de 2 mois 1/2 jusqu'à 6 ans dans un cadre gai, coloré et sécurisant.



Le Goûter de Noël à la Maison Enchantée - Jeudi 17/12/98

Au-delà de l'aspect ludique et de loisirs, les nombreuses activités proposées dans le cadre de la Halte-Garderie aideront au développement moteur, sensoriel et psycho-affectif de votre enfant.

Pour tout renseignement, appeler au 03.27.75.07.27

Autour de la Résidence du Théâtre de la Chandelle à Caudry

Reconduite jusqu'en juin 1999, la résidence du Théâtre de la Chandelle à Caudry a pour but de familiariser le public à de nouvelles pratiques culturelles en vue de la préfiguration d'un Pôle Culturel à vocation intercommunale (cinéma, salle de spectacles vivants et de musiques amplifiées, lieu d'exposition...). Sont donc menées des actions de sensibilisation, de développement culturel auprès de différents publics par différents moyens.

- Atelier de pratique artistique en direction du milieu scolaire

A partir de janvier 1999, se déroulera un atelier hebdomadaire d'initiation aux techniques théâtrales, adapté aux préoccupations de l'enseignant, et intimement élaboré avec ce dernier, entre comédiens et élèves d'une classe de l'école primaire Janssoone.

- L'école de théâtre

Pour la deuxième année consécutive, se tiennent 3 ateliers hebdomadaires d'une durée de 3 heures chacun, destinés aux petits, adolescents, et adultes : sont abordés les thèmes de l'improvisation, de l'espace et de l'objet, de la gestuelle et de la voix, le travail de scène. Chaque trimestre, une intervention extérieure ouvre l'atelier à un thème nouveau (thème du burlesque par la rencontre avec un clown, par exemple). Ces exercices donnent lieu en fin de saison à une présentation des travaux d'école.

- Création par la compagnie d'un spectacle :

Après «La fiancée aux dentelles», la Chandelle reprend cette année «Le fusil de Chasse», de Yasushi Inoue, auteur japonais contemporain, mettant successivement en scène trois comédiennes autour d'un texte d'une grande dimension tragique. Présentée à Caudry les 21, 22, 23, 24 et 25 avril 1999, la pièce sera ensuite jouée en Avignon. A cette occasion



Mlle SURMAIS, Responsable du Théâtre de la Chandelle

des rencontres avec le public seront organisées (présentation du spectacle par un des membres de la compagnie, discussion-débat autour du spectacle...)

- Les répétitions publiques et rencontres

Les répétitions publiques sont destinées à un public scolaire mais pas seulement. Moment privilégié de rencontres, de discussions, d'échanges de points de vue autour du texte d'Inoue et des partis pris de la créa-

tion, ce point constitue un moment fort de la résidence.

- Lectures-spectacles

Des lectures-spectacles, organisées environ deux mois avant la présentation du «Fusil de Chasse», illustreront plusieurs aspects de la littérature japonaise (textes érotiques, textes tragiques...). Durant une semaine, deux comédiens iront lire, interpréter des textes, investir divers lieux de la ville (friches industrielles, monuments, cafés, commissariat, rues, appartements...) pour promouvoir le «Fusil de Chasse». Lectures suivies d'une collation (thé et/ou sake), qui constitueront un moment de rencontre privilégié et convivial avec le public et du public avec lui-même.

- Ecole du spectateur

Afin que les participants puissent assister à des spectacles de danse, théâtre, rencontrer les équipes de création, la compagnie contactera certains structures théâtrales : Théâtre du Nord, Centre Nationale Dramatique de Béthune, le Phénix, le Grand Bleu, Centre Dramatique pour l'Enfance et la Jeunesse de Lille, pour obtenir des places à des tarifs privilégiés et organiser des visites-rencontres. Ainsi, le théâtre-école se double-t-il d'une école du spectateur.

Pour contacter le Théâtre de la Chandelle :

Les lundi et mardi au CCAS,
6, rue Gambetta - BP 199 -
59544 CAUDRY - Tél. 03.27.75.70.77

Le 23^e Salon d'Automne

Du 8 au 15 Novembre s'est déroulé à l'Espace Mélayers de Caudry, le 23^e Salon d'Automne. Il a pour but de faire connaître les artistes de notre région et leurs œuvres.

Au fil des ans, ce salon devient un événement attendu et riche par son rayonnement qui dépasse largement les limites de notre ville. Il est un des moyens de rendre hommage au travail des artistes contemporains et de proposer à nos concitoyens profanes ou initiés une découverte enrichissante.

Les visiteurs plus nombreux que l'an dernier ont pu constater un net rajeunissement de cette édition grâce notamment à une vingtaine de nouveaux peintres et des innovations que ce soit dans le dessin ou la reliure.

L'aventure de l'Art, c'est l'aventure de l'Homme. Il n'est pas d'endroit au monde où la présence humaine ne soit accompagnée de nombreux témoignages artistiques. Aussi, est-il important qu'une commune participe à la promotion des artistes, favorise l'éclosion de nouveaux talents. Et le talent, on l'a constaté aisément ici à la qualité des 250 œuvres présentées, cela existe.

Ce qui inspire l'artiste est varié et son choix est immense. Partant de cette idée, le talentueux organisateur de ce salon, M. Maurice BRICOUT, ne s'est fixé aucune exclusivité dans la sélection des œuvres présentées considérant que seule la qualité compte. Le résultat est fort intéressant. Ce salon offre, grâce à cette liberté, un échantillonnage éclectique et représentatif de ce que peignent et dessinent les artistes de notre région.



MM Jean Marie LEMAIRE, Conseiller Général, Maire de Fontaine-au-Pire, Guy BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général, Maurice BRICOUT, Organisateur du Salon, M^{me} DHOLLANDE, Présidente de l'OMC, JOURNAY, Adjointe à la Culture et BRICOUT, Adjointe à l'Enseignement.

Il montre que le sens artistique, le goût de la beauté et l'habileté manuelle sont des qualités harmonieusement présentes dans notre province. La finalité de l'art n'est ni mercantile ni politique. Elle ne vise que le beau et le plaisir qu'il nous donne. Abstraite, figurative, impressionniste, surréaliste, une œuvre parle à certains et ne dit rien à d'autres. Ce qui compte le plus, c'est la liberté du créateur et du spectateur dans leurs goûts respectifs. La notoriété de notre salon d'automne dépasse désormais les frontières puisque, cette année, un artiste belge nous a fait l'honneur d'y exposer ses œuvres (gravure sur schisto et pierre).

M. Francis STEENIS a d'ailleurs attiré l'attention de notre jeune public fasciné par ses travaux. Il a fait don à la commune d'une très belle réalisation de notre blason sur pierre.

Tout a été réuni le temps d'une semaine pour susciter la curiosité et l'enthousiasme. Dans le but de promouvoir l'artiste et la culture, la Municipalité a entrepris de réaliser un projet de Pôle Culturel à vocation intercommunale à Caudry qui permettra de répondre aux attentes des concitoyens.



Nouvelle Exposition au Musée du 16 janvier au 17 mai 1999 - «Dentelles et Broderies Intemporelles»

Cette traditionnelle exposition des nouvelles acquisitions du Musée de la Dentelle recèle des trésors de charme. Les coquettes caudrésiennes, pour faire honneur à leur industrie, ont toujours su adapter la dentelle et la broderie aux modes les plus austères. Elles furent largement novatrices dans le choix de leurs matières et de leurs couleurs.

Il est vrai que les dessinateurs, toujours à la recherche de nouveautés, ont su capter l'air du temps pour créer des dentelles et broderies qui, aujourd'hui, constituent de véritables bijoux des arts décoratifs.

La dentelle est intemporelle à CAUDRY, la cité de la dentelle Haute Couture, parce que depuis plus d'un siècle, les femmes, défient la mode.

Le Musée de la Dentelle vous convie à découvrir une mode, qui loin du classicisme, vous étonnera par l'impertinence de ses couleurs, de ses matières et de ses formes.



SOLUTIONS DES MOTS CROISÉS P27

HORIZONTALEMENT : 1-DENTELLE DE CAUDRY - 2-EGO - SOEUR - ILS - 3-BATISSE ET LAITE - 4-TULLISTES - EE - 5-ERE - MIE - RACLA - 6-LB - CARRIERES - HLM - 7-LI BO - CAEN - 8-ANDOUILLE - HR - 9-ERS - ARABES - 10-ROI - DOUAY - SONO - 11-LEON - ESN - 12-SAINTE MAXELLENDÉ - 13-IEZ - 14-CAUDRESIENS - PET - 15-FRETA - SPORTS - 16-AT - LEMOINE - SES

VERTICALEMENT : A-DENTELIERES - CFA - B-EG - URBI - RO - ART - C-NOBLE - BASILIQUE - D-AL - CON - EN - DTP - E-ESTIMA - DOTERA - F-LOISIR - OZONE - G-LESTER - MUSEE - H-EUSE - ICI - ARA - I-DRESSE - IAY - EGO - J-RTL - NEON - K-CITE - EAU - SSN - L-ALLERS - ELU - PE - M-USA - CHASSE - PO - N-CHARBONNIERS - O-TULLE - EN - DETTE - P-YOE - AMN - SOYEZ - SS

Téléthon 98 : une grande réussite

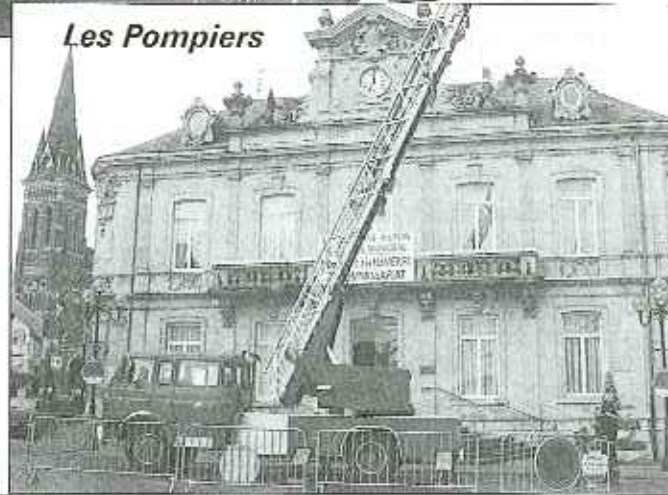
Pour la seconde année consécutive notre commune a participé au téléthon. De plus en plus d'associations ont répondu à l'appel de la Municipalité. Leurs différentes actions ont ainsi permis de recueillir **17 662 F** contre **8 743 F** environ l'an dernier.



Le Club de Cyclotouristes



Un public venu nombreux



Les Pompiers



Club de motards d'Avesnes-lez-Aubert



La Carpe Caudrésienne



LA FITNESS GEA

Mesdames, Messieurs,
A vous tous, un grand merci.

L'intérêt que vous avez bien voulu porter à cette fête témoigne de votre générosité vis-à-vis de ceux qui sont concernés par les maladies génétiques (malades, chercheurs, soignants).

Rendez-vous tous ensemble et plus nombreux encore au Téléthon 1999 pour en faire une grande victoire.

En vous remerciant encore vivement, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Bernard VERMEIL
Conseiller Délégué aux Fêtes
Responsable de l'Organisation
du Téléthon

Quarante ans après...

Tel pourrait être le titre d'une belle histoire...

Ce le sera comme celle contée par Alexandre DUMAS dans son livre «Vingt ans après» que chacun de nous a lu et souvent relu avec émotion et passion.

C'est aussi grâce à des passionnés que Caudry va pouvoir maintenant retracer toute sa vie, revivre les événements qui l'ont marquée, qui l'ont transformée.

Tout cela pourrait être résumé dans un ouvrage qui aurait pour titre «quarante ans après».

C'est en effet il y a 40 ans (le temps passe vite) que fut lancée par votre serviteur, l'idée de recueillir, de regrouper, de collectionner toutes les richesses faisant partie du patrimoine de notre bonne ville, documents, cartes postales, photos, journaux, archives, afin de faire découvrir aux Caudrésions leur belle histoire en réalisant une exposition permanente.

Cette idée, appréciée par les différentes municipalités qui se sont succédées, n'avait pu voir le jour faute de locaux appropriés et adaptés au projet.

Elle avait néanmoins continué à faire son chemin pour être maintenant retenue, encouragée et réalisée par notre Maire, Conseiller Général, Guy BRICOUT, grâce à son attachement à CAUDRY, son aide matérielle, sa compréhension et celle de ses collaborateurs de la Municipalité qui sont tous à remercier.

Tous les anciens auront ainsi la joie de retrouver leur passé et les jeunes et les plus jeunes, avec la participation indispensable des chefs d'établissements scolaires, pourront connaître en détail l'histoire souvent méconnue de leur cadre de vie.

Bien entendu, il est normal d'apprendre l'Histoire du monde, même ancienne et la Préhistoire, mais n'est-il pas indispensable de connaître, avant tout, ses origines, ses racines, la vie de ceux qui ont fait et écrit l'histoire de leur cité.

Alors me direz-vous que va-t-il se passer ?

Afin de concrétiser ce projet, une salle de l'Espace Mélayers, située au rez-de-chaussée, Place des Mantilles, face à l'actuel Musée de la Dentelle, vient d'être mise à la disposition des organisateurs.

Sa situation est tout à fait adaptée et son cadre est remarquable et apprécié, dans un espace laissé libre dans les nouvelles structures culturelles prévues par la ville.

En effet, un seul pas suffira au visiteur du Musée de la Dentelle pour venir compléter ses connaissances dans cet espace de vie situé juste en face.

Quel va être son décor et son utilisation ?

Tout d'abord la fidèle reconstitution de la rue Centrale, l'actuelle rue Salengro, avec un estaminet et des magasins qui recréeront l'ambiance de l'époque et son décor.

Et ensuite direz-vous ?

Et bien sera mise en place l'exposition de cartes postales, de documents historiques, de photos, de journaux, de films rappelant les transformations des quartiers et le développement de notre ville.

Pourraient également être réalisées des expositions et animations ayant trait à des sujets comme le cirque, le théâtre, la guerre 14/18, la guerre 39/45, les sports, la vie des sociétés locales etc...

Les sujets ne manquent pas...

Les organisateurs veulent travailler en parfaite et indispensable collaboration et harmonie avec toutes les sociétés locales et les instances municipales ainsi qu'avec tous les Caudrésions sans exception.

Une communion d'idées et la participation de nombreux bénévoles est indispensable. Tous les Caudrésions pourront faire bénéficier les visiteurs de leurs richesses historiques qui souvent «moissaient» dans des greniers faute de trouver «asile» et utilisation.

Bien entendu ces documents resteront leur propriété et seront répertoriés à leur nom s'ils le souhaitent.

Ce temple de la mémoire qui pourra être baptisé autrement sera l'affaire de tous et de chacun et il faudra bien entendu le faire fonctionner avec l'aide de tous.

La Ville de CAUDRY étant très riche en organisateurs, en créateurs, et en dévoués à tous les niveaux, le problème sera résolu facilement.

Une précision importante pour terminer :

Les travaux nécessaires au bon fonctionnement seront réalisés rapidement et à moindres frais par les services municipaux qui ont toutes les compétences et qualités pour mener à bien la mise en place des décors et la réalisation finale.

Vous serez tenus ponctuellement au courant de l'évolution en attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir le plus rapidement possible et en vous rappelant que le comité de gestion actuel est composé comme suit :

CAUDRY d'HIER et d'AUJOURD'HUI

Loi 1901 Journal Officiel (5/06/96).

- Président : André FLAMENT
Vice Présidents : Jeannine BRACQ
Nicole & René BAZAIN
Georges POREZ.
Secrétaire : Jean LEFEBVRE
Secrétaire Adjoint : André BROCHART
Trésorier : Aimé GABET
Trésorier Adjoint : Gérard DELMOTTE
Membres : Jean DEBAILLEUX
Thierry LEMAIRE
Jean-Claude MERY

Bien entendu, toutes les personnes désirant participer aux travaux du comité peuvent adresser, dès maintenant, leur candidature et propositions à l'un des membres du bureau précités.

André FLAMENT



PHOTO PRELÈVE PAR M. ANDRÉ FLAMENT

Téléthon 98 : une grande réussite

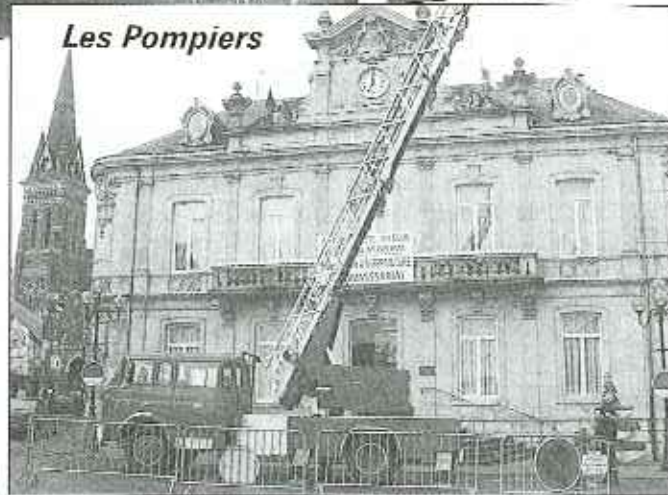
Pour la seconde année consécutive notre commune a participé au téléthon. De plus en plus d'associations ont répondu à l'appel de la Municipalité. Leurs différentes actions ont ainsi permis de recueillir 17 662 F contre 8 743 F environ l'an dernier.



Le Club de Cyclotouristes



Un public venu nombreux



Les Pompiers



Club de motards d'Avesnes-lez-Aubert



La Carpe Caudrésienne



LA FITNESS GEA

Mesdames, Messieurs,
A vous tous, un grand merci.

L'intérêt que vous avez bien voulu porter à cette fête témoigne de votre générosité vis-à-vis de ceux qui sont concernés par les maladies génétiques (malades, chercheurs, soignants).

Rendez-vous tous ensemble et plus nombreux encore au Téléthon 1999 pour en faire une grande victoire.

En vous remerciant encore vivement, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Bernard VERMEIL
Conseiller Délégué aux États
Responsable de l'Organisation
du Téléthon

Quarante ans après...

Tel pourrait être le titre d'une belle histoire...

Ce le sera comme celle contée par Alexandre DUMAS dans son livre «Vingt ans après» que chacun de nous a lu et souvent relu avec émotion et passion.

C'est aussi grâce à des passionnés que Caudry va pouvoir maintenant retracer toute sa vie, revivre les événements qui l'ont marquée, qui l'ont transformée.

Tout cela pourrait être résumé dans un ouvrage qui aurait pour titre «quarante ans après».

C'est en effet il y a 40 ans (le temps passe vite) que fut lancée par votre serviteur, l'idée de recueillir, de regrouper, de collectionner toutes les richesses faisant partie du patrimoine de notre bonne ville, documents, cartes postales, photos, journaux, archives, afin de faire découvrir aux Caudrésiens leur belle histoire en réalisant une exposition permanente.

Cette idée, appréciée par les différentes municipalités qui se sont succédées, n'avait pu voir le jour faute de locaux appropriés et adaptés au projet.

Elle avait néanmoins continué à faire son chemin pour être maintenant retenue, encouragée et réalisée par notre Maire, Conseiller Général, Guy BRICOUT, grâce à son attachement à CAUDRY, son aide matérielle, sa compréhension et celle de ses collaborateurs de la Municipalité qui sont tous à remercier.

Tous les anciens auront ainsi la joie de retrouver leur passé et les jeunes et les plus jeunes, avec la participation indispensable des chefs d'établissements scolaires, pourront connaître en détail l'histoire souvent méconnue de leur cadre de vie.

Bien entendu, il est normal d'apprendre l'Histoire du monde, même ancienne et la Préhistoire, mais n'est-il pas indispensable de connaître, avant tout, ses origines, ses racines, la vie de ceux qui ont fait et écrit l'histoire de leur cité.

Alors me direz-vous que va-t-il se passer ?

Afin de concrétiser ce projet, une salle de l'Espace Mélayers, située au rez-de-chaussée, Place des Mantilles, face à l'actuel Musée de la Dentelle, vient d'être mise à la disposition des organisateurs.

Sa situation est tout à fait adaptée et son cadre est remarquable et apprécié, dans un espace laissé libre dans les nouvelles structures culturelles prévues par la ville.

En effet, un seul pas suffira au visiteur du Musée de la Dentelle pour venir compléter ses connaissances dans cet espace de vie situé juste en face.

Quel va être son décor et son utilisation ?

Tout d'abord la fidèle reconstitution de la rue Centrale, l'actuelle rue Salengro, avec un estaminot et des magasins qui recréeront l'ambiance de l'époque et son décor.

Et ensuite direz-vous ?

Et bien sera mise en place l'exposition de cartes postales, de documents historiques, de photos, de journaux, de films rappelant les transformations des quartiers et le développement de notre ville.

Pourraient également être réalisées des expositions et animations ayant trait à des sujets comme le cirque, le théâtre, la guerre 14/18, la guerre 39/45, les sports, la vie des sociétés locales etc...

Les sujets ne manquent pas...

Les organisateurs veulent travailler en parfait et indispensable collaboration et harmonie avec toutes les sociétés locales et les instances municipales ainsi qu'avec tous les Caudrésiens sans exception.

Une communion d'idées et la participation de nombreux bénévoles est indispensable. Tous les Caudrésiens pourront faire bénéficier les visiteurs de leurs richesses historiques qui souvent «meissent» dans des greniers faute de trouver «asile» et utilisation.

Bien entendu ces documents resteront leur propriété et seront répertoriés à leur nom s'ils le souhaitent.

Ce temple de la mémoire qui pourra être baptisé autrement sera l'affaire de tous et de chacun et il faudra bien entendu le faire fonctionner avec l'aide de tous.

La Ville de CAUDRY étant très riche en organisateurs, en créateurs, et en dévoués à tous les niveaux, le problème sera résolu facilement.

Une précision importante pour terminer :

Les travaux nécessaires au bon fonctionnement seront réalisés rapidement et à moindres frais par les services municipaux qui ont toutes les compétences et qualités pour mener à bien la mise en place des décors et la réalisation finale.

Vous serez tenus ponctuellement au courant de l'évolution en attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir le plus rapidement possible et on vous rappelle que le comité de gestion actuel est composé comme suit :

CAUDRY d'HIER et d'AUJOURD'HUI

Loi 1901 Journal Officiel (5/06/96)

- Président : André FLAMENT
Vice Présidents : Jeannino BRACQ
Nicole & René BAZAIN
Georges POREZ.
Secrétaire : Jean LEFEBVRE
Secrétaire Adjoint : André BROCHART
Trésorier : Aimé GABET
Trésorier Adjoint : Gérard DELMOTTE
Membres : Jean DEBAILLEUX
Thierry LEMAIRE
Jean-Claude MERY

Bien entendu, toutes les personnes désirant participer aux travaux du comité peuvent adresser, dès maintenant, leur candidature et propositions à l'un des membres du bureau précités.

André FLAMENT



PHOTO PRE-EE PAR M. ANDRÉ FLAMENT

Le Cercle Pongiste Caudrésien

Ce sont plus de 80 licenciés à la Fédération Française de Tennis de Table qui fréquentent le club.

une médaille de bronze au championnat de France handisport.

Plusieurs membres ont suivi une formation d'arbitre officiel.

Cette saison, deux juniors vont suivre une formation d'animateur technique ce qui pourra leur permettre d'aider l'entraîneur breveté d'Etat qui encadre les jeunes le mercredi après-midi.

Ci-dessous, les horaires des entraînements à la salle où vous pouvez rencontrer un responsable :

Mercredi 14h à 16h30 jeunes avec l'entraîneur diplômé

Jouidi 20h à 22h30 ouvert à tous

Vendredi 20h à 22h30 ouvert à tous

Samedi 16h à 19h ouvert à tous

(préparation aux compétitions du dimanche matin)

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter :

M. Frank GARZITTO, Président,
71 rue Massenet

M^{me} Bernadette FOUQUART, Secrétaire,
99 rue Pasteur - Tél. : 03.27.85.23.70

M. Jean-Marie FONTAINE, Trésorier,
15 rue Berthlot - Tél. : 03.27.85.53.57

salle de judo, rue Osbert afin de découvrir cet art martial.



WASA AIKIDO CAUDRESIEN

Une journée «portes ouvertes» a été organisée, le samedi 14 novembre dernier. Créé il y a trois mois, le club d'Aikido a voulu faire connaître cet art martial. Cette manifestation a débuté par une démonstration à mains nues, suivie de gestes techniques au bâton puis au couteau, au sabre et pour terminer attaques de plusieurs adversaires contre une personne. Vitesse, souplesse, promptitude à utiliser la force de l'adversaire sont les maîtres mots de cette discipline venue d'Asie.

Après avoir salué le Maire, Guy BRICOUT et son Adjoint M. Gérard BOURY, **M. REAL, Président de l'association** a lors de son allocution tenu à remercier le Judo Club d'Escaudoevres pour avoir participé à cette manifestation et le collègue Prévart, pour avoir prêté ses tapis. Les membres de l'association ont tenu à remercier la Municipalité pour les démarches qu'elle a faites pour créer ce club.

Voulant promouvoir le sport à Caudry, le Club d'Aikido a également participé au téléthon au Cateau et à Caudry et est à la disposition des associations désirant voir une démonstration.

Vous pouvez également vous rendre chaque mercredi à 19h, Salle des Tullistes ou le samedi à 14h

Un Pôle Culturel à Vocation Intercommunale à Caudry : les explications

Le développement et le dynamisme d'une région reposent non seulement sur l'économie, mais aussi sur l'enseignement et la culture. Caudry, qui réussit au plan économique et qui prend de plus en plus une dimension de **bourg-centre de 40.000 habitants**, dispose de deux collèges modernes et ouvrira prochainement un lycée à haute qualité environnementale. Les effectifs scolaires ne cessent d'augmenter et, contrairement à toutes les autres communes de l'arrondissement, on a pu assister à la création d'une classe à l'école Condorcet. Caudry est donc de plus en plus identifiée comme une ville jeune et active. Mais le Grand-Caudrésis souffre, comme tout le Cambrésis, de ne pas avoir un équipement culturel digne de ce nom, capable d'accueillir dans les meilleures conditions des films et des spectacles de qualité. Dans une perspective intercommunale, un Pôle Culturel pourrait offrir aux Caudrésiens et à l'ensemble du Grand Caudrésis un service qui s'avère aujourd'hui indispensable, comme l'indique le résultat d'une enquête réalisée par la Ville de Caudry auprès de la population (voir page 4). Les com-

munes du Bassin de Vie croient à ce projet et ont récemment accepté de participer au fonctionnement du futur pôle à hauteur de 10 F par an et par habitant. Par ailleurs, le 5 novembre dernier au Centre Socio-Culturel de Caudry, une réunion que l'on peut qualifier d'historique, rassemblant l'ensemble des forces vives (principaux acteurs politiques, culturels et associatifs) de l'arrondissement de Cambrai, a permis de recueillir l'adhésion unanime au projet. Le Sous-Préfet s'est nettement positionné sur ce projet qui est le seul de l'Arrondissement, ce qui permet d'espérer des subventions. Les conditions sont donc réunies pour que cet équipement puisse se réaliser.

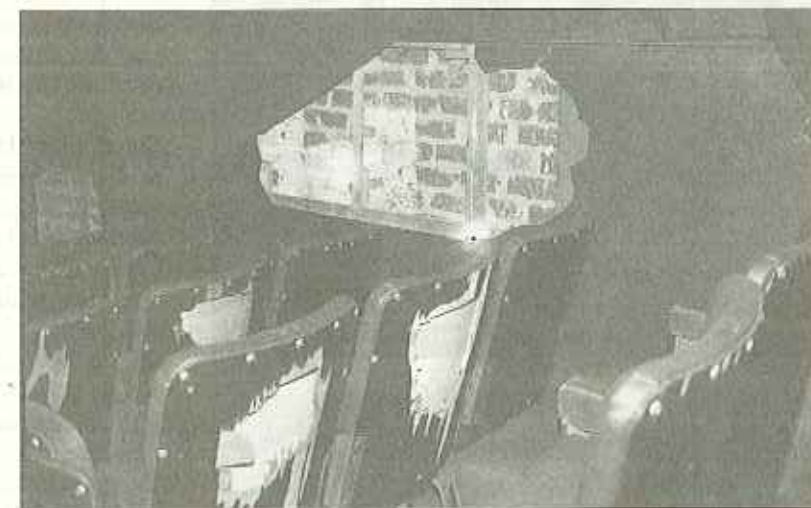
Dans le précédent numéro de Dialogue, je vous présentais le projet du Pôle Culturel à Vocation Intercommunale dans son ensemble.

Aujourd'hui, et avant que la municipalité n'arrête une décision, je souhaite consulter les Caudrésiens en leur apportant toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du projet.

Guy BRICOUT

Quels sont les problèmes de l'actuelle Salle des fêtes et de l'Espace Mélayers ?

La Salle des fêtes est dans un piteux état. Les murs sont sales et par endroit délabrés. L'atmosphère est humide et malodorante. L'accueil et le matériel ne sont plus aux normes de sécurité et ne



Salle des Fêtes - Sièges et murs (gradins)



Salle des Fêtes

répondent plus aux besoins et aux techniques modernes. Les sièges sont désuets, l'inconfort de plus en plus notoire, le chauffage bruyant. Des problèmes de fonctionnement se posent de manière accrue : pour le cinéma, par exemple, l'installation de l'écran est dangereuse et la pose et la dépose des fauteuils pour la projection et les spectacles sont fastidieuses et nécessitent le travail de trois personnes. Les conditions de projection et de sécurité, comparées aux salles

récentes (comme les multiplexes), paraissent d'un autre âge. Pour les spectacles, l'installation est contraignante et la location (coûteuse) de matériels de plus en plus nécessaire. La salle n'est plus adaptée aux exigences d'accueil et de convivialité.

L'Espace Mélayers voit ses murs et ses sols se fissurer dangereusement, l'humidité est abondante. La résonance est insupportable pour certaines manifestations. Le beau bâtiment tourné vers le musée mériterait d'être mieux mis en valeur.

Pourquoi ne pas prévoir une simple remise en état ?

Une simple remise en état ne supprimerait pas, à plus ou moins long terme, les problèmes existants. Le planning actuel de la salle des fêtes est surchargé et le maintien d'une salle polyvalente ne répondrait plus à l'attente de la population. Certains spectacles ne pourraient pas être accueillis, d'autres le seraient mais avec un coût de location de matériels très lourd. A l'heure des multiplexes et au moment où l'ouverture d'un cinéma de proximité est souhaitée par la majorité de la population, les conditions de projection, de sécurité et de confort seraient dénuées. L'inadaptation des équipements aux besoins de notre époque ne permettrait pas de mettre en place une véritable politique culturelle et contribuerait inévitablement à une baisse de fréquentation. De plus, une remise en état coûterait autant à la Ville de

Caudry, puisque dans ce cas, elle ne toucherait aucune subvention.

Quels seraient les principaux atouts d'un pôle culturel ?

Une spécificité d'utilisation de chaque salle : cinéma, salle de spectacles, salle des fêtes, salle d'expositions.

La possibilité d'accueillir des spectacles et des films de qualité dans des conditions artistiques et techniques décentes.

Des conditions d'accueil, de confort et de sécurité normales.

Une proximité qui n'obligerait plus à couvrir de longues distances pour aller au cinéma ou au spectacle, notamment pour les jeunes et les personnes âgées.

La présence d'une équipe de profes-

sionnels au service de la population et des associations et des moyens techniques et logistiques adaptés aux exigences de notre temps.

La possibilité de mettre en oeuvre une politique culturelle digne de ce nom autour d'une programmation de qualité, comprenant des actions de communication et de sensibilisation auprès de tous les publics, particulièrement auprès des jeunes et des scolaires.

La mise en réseaux d'actions et d'animations au sein de l'ensemble du Bassin de Vie ; un apport humain et logistique à toutes les communes du Grand-Caudrésis.

Le moyen de contribuer à l'identité culturelle et à l'essor économique de notre territoire.

* De plus, il faut savoir qu'entre 30 à 40% des ménages sur le Bassin de Vie du Grand-Caudrésis n'ont pas de voiture.

Dialogue : Une fois le pôle construit, les coûts de fonctionnement ne risquent-ils pas d'être trop importants ?

Guy Bricout : Caudry et le Grand-Caudrésis ont une activité culturelle et associative très riche. Cette activité génère des coûts importants (comme par exemple la location de matériel pour les spectacles) qu'un pôle culturel équipé pourrait notablement réduire. La participation financière des communes du Bassin de Vie au fonctionnement et les subventions que l'on peut raisonnablement attendre (notamment de l'Etat, de la Région et du Département), permettent d'établir pour la Ville de Caudry un coût prévisionnel annuel de 1.700.000 F (soit 1,2% du budget de la commune) sur un budget global d'environ 4.000.000 F. Pour un coût de fonctionnement inférieur par exemple à celui de la piscine



municipale et à peu près équivalent à la dépense actuelle liée aux activités du futur pôle, Caudry pourrait ainsi se donner les moyens d'une politique culturelle ambitieuse mais pas démesurée : les Caudrésiens bénéficieraient d'un cinéma et d'une salle de spectacles confortables et modernes près de chez eux. Outre une programmation de qualité, des actions d'animations et de sensibilisations se mettront en place, en

particulier auprès des jeunes, du secteur scolaire et des milieux défavorisés (de même, une politique tarifaire adaptée aux plus démunis sera mise en place). Toutes les conditions sont réunies pour que ce pôle culturel voit bientôt le jour : c'est une chance unique et qui intéresse l'ensemble de la popula-

tion. Si j'obtiens les subventions escomptées (soit 60%), je m'engage bien entendu à proposer au conseil municipal la réalisation de ce projet. Dans le cas contraire, des travaux devront être entrepris dans l'Espace Mélayers (où il pleut) et dans la Salle des Fêtes. Ils coûteront aussi cher en investissement, pour un résultat totalement différent.

Questions à Monsieur le maire



Réunion du 5 novembre 1998 à Caudry - de gauche à droite : M. Stéphane LECA, Chargé de Mission à la Culture, M. Roland GRIMALDI, Conseiller Général du Nord, M. Brigitte DOUAY, Député, M. Guy BRICOUT, Maire de CAUDRY, M. François-Xavier VILLAIN, Maire de CAMBRAI, Conseiller Général du Nord

demande totale de 1 152 000 F).

Dialogue : Quelles sont les autres subventions attendues ?

Guy Bricout : La réponse à ma demande de subvention du Centre national de la Cinématographie (1.772.000 F) sera connue au lendemain d'une commission décisive qui aura lieu à Paris. La réponse à ma demande de subvention à l'Union Européenne, d'un montant de 6.000.000 F, sera déterminante, car elle influera sur la décision de l'Etat,

Dialogue : Au jour d'aujourd'hui, quelles sont les réponses positives aux demandes de subvention pour le pôle culturel ?

Guy Bricout : Le Conseil Général du Nord m'a accordé deux subventions de 2 400 000 F, soit 4 800 000 F (c'est-à-dire autant qu'il a accordé au Phénix, le nouveau théâtre de Valenciennes), auxquelles s'ajoutent 300 000 F de l'Etat au titre de la D.G.E. correspondant à un premier versement (sur une

notamment en ce qui concerne le FN.A.D.T. (Fonds National d'Aménagement du Territoire) sollicité à hauteur de 5 000 000 F, et de la Région Nord-Pas de Calais, à laquelle j'ai également fait une demande de 5.000.000 F. A la fin de l'année 1999, soit au terme du programme 1997-1999, ces fonds européens ne seront plus accessibles : d'où l'urgence de réunir autour de ce projet le plus large consensus, notamment en terme d'aménagement du territoire. Caudry et le Grand-Caudrésis doivent

saisir cette chance, car elle ne se représentera plus. Mais la décision du Bassin de Vie de participer financièrement au fonctionnement du pôle est un signe fort en direction de toutes les institutions sollicitées. C'était l'un des souhaits de Monsieur le Sous-Préfet qui est l'un des plus ardents défenseurs du projet.

Dialogue : Le plan de financement pour la construction du pôle culturel a été estimé à 35 MF. N'est-ce pas trop ambitieux pour notre ville ?

Guy Bricout : 35 millions dont il resterait 14 millions à la charge de la ville, c'est le coût moyen de ce genre de projet, c'est-à-dire un projet de dimension intercommunale, concernant Caudry et la population du Bassin de vie du Grand-Caudrésis, soit 40 000 habitants. Ce n'est d'ailleurs que dans une perspective intercommunale que l'on obtiendra des subventions. Il faut savoir que la simple remise en état de la Salle des Fêtes (qui deviendra à terme indispensable) n'entraînerait aucune subvention et coûterait autant à la Ville de Caudry que sa participation au pôle culturel. Alors, pourquoi se priver de la possibilité d'avoir un équipement moderne et de qualité ? Je précise que pour l'essentiel les infrastructures ne sont pas modifiées.

Les coûts

Remise en état de la Salle des Fêtes actuelle et de l'Espace Mélayers

	Salle des fêtes	Espace Mélayers
Bâtiments et équipements scéniques	10 250 000 F	6 110 000 F
Honoraires	1 530 000 F	910 000 F
Prestations diverses	1 190 000 F	510 000 F
TOTAL	12 970 000 F	7 530 000 F

TOTAL GENERAL 20 500 000 F

Pas de subventions envisageables
Pas de rénovation de l'Espace Mélayers

Coût total pour la Ville de Caudry 20 500 000 F soit 100 %
(hors révision)

Rénovation de la Salle des Fêtes et de l'Espace Mélayers en Pôle Culturel à Vocation Intercommunale avec :

- Salle de cinéma et de spectacles de 500 places,
- Salle de cinéma de 200 places,
- Salle des Fêtes et de musiques actuelles dites « amplifiées »,
- Salle d'expositions.

Bâtiments et équipements scéniques	29 758 000 F
Honoraires	4 465 700 F
Prestations diverses	776 300 F

TOTAL 35 000 000 F

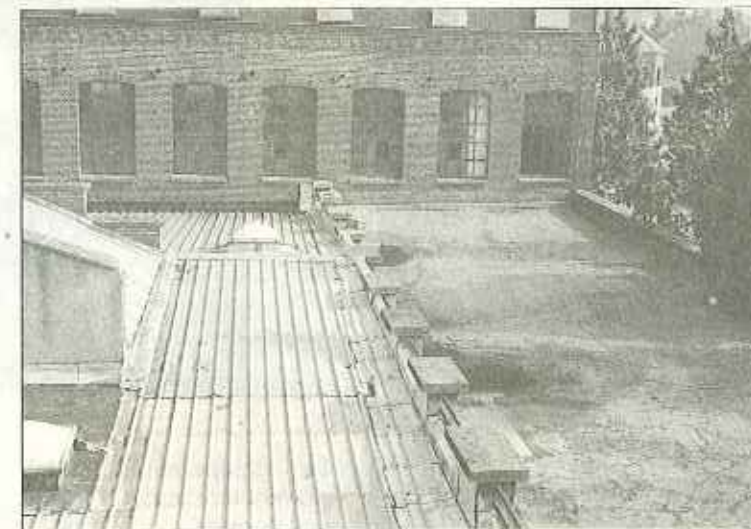
Subventions :

Etat - Fonds national d'aménagement du territoire	5 000 000 F
Etat - Direction générale de l'équipement	1 152 000 F
Etat - Centre national de la cinématographie	1 772 000 F
Département	4 800 000 F
Région	5 000 000 F
Union européenne - Objectif II	6 000 000 F

TOTAL 23 724 000 F soit 67,78 %

Coût total pour la Ville de Caudry 11 276 000 F soit 32,22 %
(hors révision)

LES MURS ET LES SOLS SONT FISSURES



ESPACE MELAYERS : LE TOIT ET LA TERRASSE DOIVENT ETRE RENOVES

Résultat d'une enquête réalisée auprès de la population de Caudry et du Bassin de vie du Grand-Caudrésis

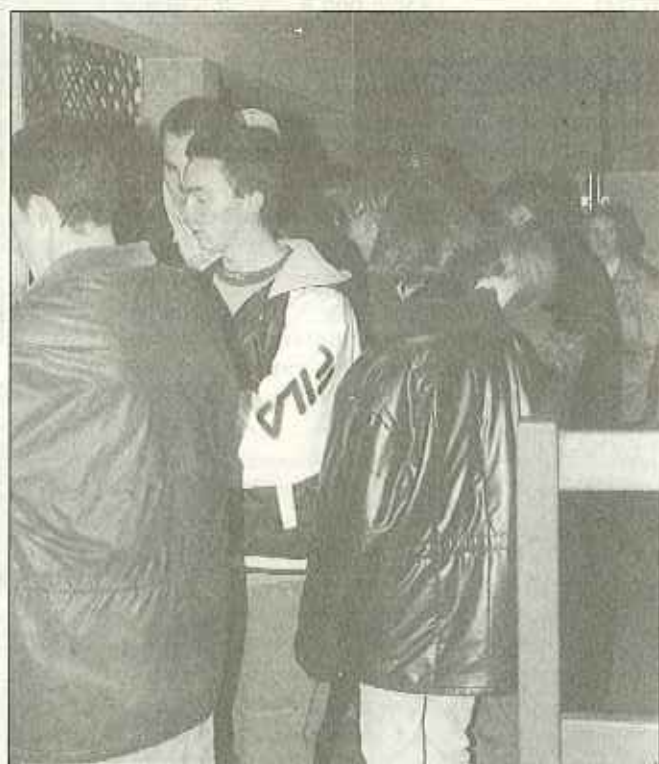
QUESTIONS		CAUDRY	BASSIN DE VIE	BASSIN de VIE dont CAUDRY
Vous êtes-vous déjà rendu à une manifestation culturelle dans CAUDRY ?	OUI	53%	35%	43%
	NON	47%	65%	57%
Vous êtes-vous déjà rendu à une manifestation culturelle hors de CAUDRY ?	OUI	-	56%	-
	NON	-	44%	-
Vous êtes-vous déjà rendu à une manifestation culturelle dans et hors de CAUDRY ?	OUI	-	63%	-
	NON	-	37%	-
Intérêt pour le cinéma	OUI	83%	80%	82%
	NON	17%	20%	18%
Intérêt pour les spectacles	OUI	76%	73%	75%
	NON	24%	27%	25%
Intérêt pour les concerts	OUI	75%	68%	71%
	NON	25%	32%	29%
Intérêt pour les expositions	OUI	66%	67%	66%
	NON	34%	33%	34%
Intérêt pour le théâtre	OUI	51%	58%	55%
	NON	49%	42%	45%
Intérêt pour la danse	OUI	58%	49%	53%
	NON	42%	51%	47%
Intérêt pour les reportages/conférences	OUI	44%	57%	51%
	NON	56%	43%	49%
Si le pôle culturel est réalisé, pensez-vous le fréquenter ?	OUI	95%	90%	92%
	NON	5%	10%	8%

«Si 80% des crédits communautaires accordés au titre de l'objectif 5, qui vise à faciliter le développement des zones rurales en difficulté, étaient engagés au 15 Septembre 98 sur des projets de développement, ce n'était en revanche le cas que de 39% des crédits accordés pour la période 1997-1999 dans le cadre de l'objectif 2.»

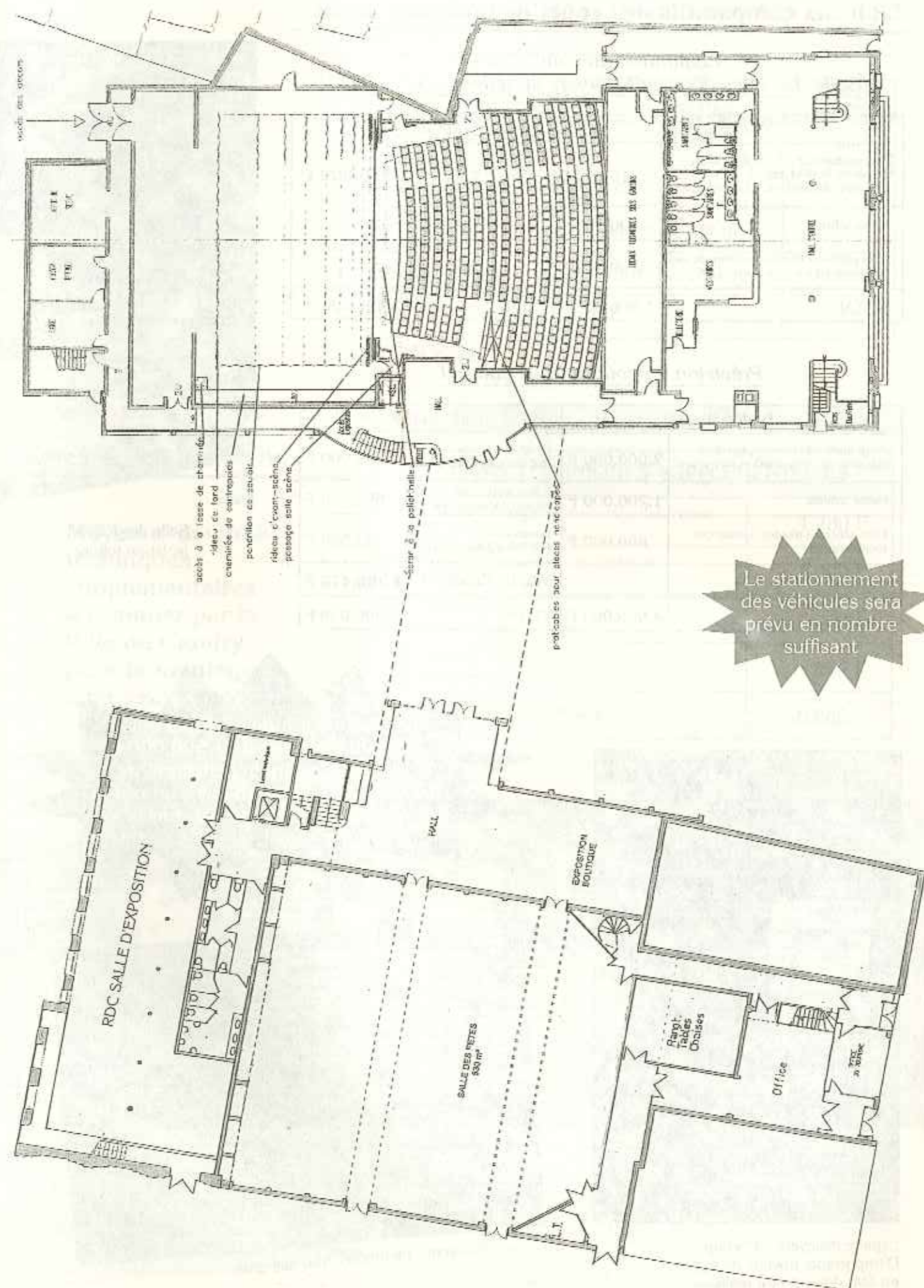
Or les collectivités n'ont plus qu'un an pour se réveiller : en l'an 2000 doit intervenir la réforme des fonds structurels. A cette date, tous les crédits non dépensés seront perdus. Les collectivités n'ont aucun intérêt à différer l'usage d'un tel levier de développement. D'autant que la manne communautaire ne sera pas toujours aussi importante. D'ici 2010, l'élargissement de l'Union nécessitera de consacrer aux nouveaux pays membres une part croissante du budget communautaire, et donc de stabiliser, voire de restreindre, l'effort dans les pays les plus riches.»

Passage tiré de l'article «Les collectivités territoriales sous-utilisent les aides communautaires» | # Monde 12/01/99

30 % de la population du Bassin de Vie ont entre 0 et 19 ans et les jeunes sont les spectateurs qui fréquentent le plus les salles de cinéma.



Les équipements actuels doivent être remis en état et aux normes



PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

Tableaux comparatifs des coûts de fonctionnement

Evaluation du coût actuel (Salle des fêtes, Espace Mélayers et activités culturelles)

DÉPENSES		RECETTES	
Programmation (OMC, Théâtre de la Chandelle, Festival jazz,...), cinéma, spectacles, animations, ...) et promotion	510.000 F	Ville de Caudry	1.500.000 F
Masse salariale	690.000 F		
Frais généraux (fluides, assurances, locations techniques, fournitures,...)	300.000 F		
TOTAL	1.500.000 F	TOTAL	1.500.000 F

Prévision du coût du Pôle culturel

DÉPENSES		RECETTES	
Programmation (cinéma, spectacles, expositions, animations) et promotion	2.000.000 F	Recettes propres (billetterie, sponsors,...)	1.200.000 F
Masse salariale	1.200.000 F	Subventions (Etat, Région, Département,...)	600.000 F
Frais généraux (fluides, assurances, fournitures,...)	800.000 F	Bassin de vie (40.359 habitants X 10 F)	403.590 F
		Ville de Caudry	1.796.410 F
TOTAL	4.000.000 F	TOTAL	4.000.000 F



Salle des Fêtes :
Isolation toiture

Pour un coût à peine supérieur (1 796 000 F au lieu de 1 500 000 F), la Ville de Caudry bénéficierait de nouveaux équipements et d'un programme de cinéma, de spectacles et d'animations, convivial et de qualité.



Espace Mélayers - 1^{er} étage
D'importants travaux de remise en état doivent être réalisés.



Espace Mélayers - Plafond et mur aile droite

30 à 40% des ménages sur le Bassin de vie du Grand-Caudrésis n'ont pas de voiture.

Les salles de spectacles les plus proches du Caudrésis

SALLES DE SPECTACLES EN ACTIVITÉ	DISTANCE DE CAUDRY*	TEMPS DE CAUDRY*
Le lippodrome/Scène nationale DOUAI	43 km	51 mn
Le Phénix/Scène nationale VALENCIENNES	41 km	41 mn
Théâtre Jean Vilar SAINT-QUENTIN	35 km	40 mn
Le Théâtre des 3 chênes LE QUESNOY	29 km	34 mn
Les Archers CAMBRAI	17 km	22 mn

* Source : 3615 Michelin

Salle des fêtes actuelle :

Moyenne des frais techniques supplémentaires à assumer par la Ville de Caudry pour le montage d'un seul spectacle

FRAIS TECHNIQUES SUPPLÉMENTAIRES

Frais de montage et démontage des fauteuils (2 personnes)	1.280 F
Embauche Régisseur de spectacles (2 jours)	3.000 F
Location matériel (Eclairage, sonorisation)	6.000 F
Compteur forain (puissance électrique)	600 F
TOTAL 1 SPECTACLE	10.880 F



A l'heure actuelle, chaque montage et démontage des fauteuils dans la Salle des fêtes, dû à la polyvalence du lieu, coûte à la Ville 1.280 F

Réunion publique d'information

(avec visite des équipements existants)

Samedi 6 MARS 1999
à 17 heures à l'Espace Mélayers

Venez nombreux discuter avec nous.
Nous pourrions aborder d'autres sujets.

Ville de Caudry

Consultation de la population sur le projet de création d'un pôle culturel à vocation intercommunale à Caudry

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville :

Compte tenu des informations développées dans ce présent numéro de Dialogue, êtes-vous pour :

- ne rien faire ou simplement des réparations sommaires ;
- la remise en état, pour les mettre aux normes de sécurité et les rendre plus confortables, de l'actuelle Salle des fêtes et de l'Espace Mélayers, sachant que nous n'aurons pas de subventions ;
- la réalisation du projet envisagé, soit un Pôle Culturel à Vocation Intercommunale, à condition que nous obtenions les subventions et que son fonctionnement soit conforme à ce qui est écrit dans l'article précédent.

Autres remarques, autres suggestions :

.....
.....
.....
.....

Bulletin à déposer ou à adresser par courrier à l'intention de M. LECA à la Mairie de Caudry avant le 26/02/99.

VIE ASSOCIATIVE

Le Foyer Paul Levayer Du Comité Nord A.P.A.J.H. Au coeur de l'Action Sociale

Le Centre de formation de directeurs, homologation nationale, d'établissements sociaux et médico-sociaux «Le Meslay», à la Guyonnière en Vendée, est venu à la rencontre des résidents et des professionnels du foyer.

Dans le cadre de leur formation, 45 stagiaires directeurs et leurs formateurs, ont été accueillis dans la structure.

Cette journée, riche d'échanges, de complémentarité, a mis en évidence les relations privilégiées entre les différents acteurs que sont Le Conseil Général, la Municipalité et le Comité Nord A.P.A.J.H.



Après ses propos sur la citoyenneté, sur la philosophie et les valeurs de l'association, défendues par l'A.P.A.J.H., M. SARTELET, Président du Comité Nord, a ouvert les débats en présentant l'A.P.A.J.H. Nationale, le Comité Départemental et le Foyer «Paul Levayer». Ces futurs directeurs, venant de toute la France, ont pu ainsi, découvrir la qualité de vie des personnes accueillies

et confronter leurs points de vue en présence des représentants de l'Association, du Conseil Général, de la Municipalité et des professionnels de structure.

Après le repas régional réalisé et servi par l'équipe de restauration, la visite s'est déroulée en trois groupes. Le débat, qui a fait suite, a permis de poser le questionnement sur la population accueillie en foyer

occupationnel et l'accompagnement de chaque instant dans le plus profond respect du citoyen acteur de sa vie. Avant de reprendre la route pour découvrir la prise en charge des personnes accueillies en Belgique, M. CAILLEAU, responsable du cycle de formation, a souligné le bien vivre dans la région du Nord, et l'excellent accueil réservé à l'ensemble des participants.

M. MACQUET



M. Guy BRICOUT, en compagnie des professionnels du Foyer, dont M. SARTELET, Président du Comité Nord

VIE PRATIQUE

Les Entreprises Locales

111 industries,
190 commerces
et 97 entreprises de services
sont présentes
dans notre commune.

Le Saviez-vous

Notre arrondissement compte proportionnellement le plus d'entreprises après celui de Lille

- LILLE 1 entreprise pour 40 habitants
- CAMBRAI 1 entreprise pour 44 habitants
- VALENCIENNES et AVESNES 1 entreprise pour 51 habitants
- DOUAI 1 entreprise pour 61 habitants
- DUNKERQUE 1 entreprise pour 70 habitants

Il reste 2 garages à louer
rue d'Amiens et rue de Paris
Contacter Mme WAXIN
en Mairie de CAUDRY
au 03.27.85.31.29

Assemblée Générale du Souvenir Français

Le Comité de Caudry de l'Association Nationale «Le Souvenir Français» a réuni ses adhérents au Centre Socio Culturel, le 16 octobre, à l'occasion de son assemblée générale, placée sous la présidence de **M. Jean-Marie LASSON**.

Au bureau, avaient pris place aux côtés du Président d'Honneur le **Colonel RIBEAUCOURT**, Président d'Arrondissement du Comité des Membres de la Légion d'Honneur, **M. Guy BRICOUT**, Maire, Conseiller Général du Nord, **M^{me} Brigitte DOUAY**, Député et Membre bienfaiteur de l'association, le **Colonel HEGO**, trésorier et le Secrétaire **Raymond DENIMAL**.

Le Président **LASSON** remercia **M. Guy BRICOUT**, qui honora de sa présence chaque année cette assemblée.

Il salua **M^{me} DOUAY**, les Elus Municipaux de Caudry et des communes voisines, **M. l'Adjudant DUCORNET**, Commandant la Brigade de Gendarmerie de Caudry, les adhérents de Cambrai, Caudry, Pailloncourt, Saint-Vaast, etc, les représentants d'associations d'anciens combattants. **M. René CHARLET**, Maire de Pailloncourt, retenu par ailleurs, était excusé et représenté par **M. Jean-Paul DELECOLLE**, Adjoint au Maire et **M. Alain PAGNIEZ** et **Alain DEFOSSEZ**, Conseillers Municipaux.

Le trésorier **Bernard HEGO** présenta un rapport financier sain. Le secrétaire, **Raymond DENIMAL**, fit mention d'une hausse d'effectif sensible.

Guy BRICOUT dit sa satisfaction d'assister à cette assemblée générale et félicita les responsables.

M^{me} Brigitte DOUAY témoigna sa sympathie envers ceux qui se dévouent en faveur des anciens combattants et victimes de guerre.

A l'issue de la réunion, un pot de l'amitié fut servi aux participants.



Assemblée Générale du 16/10/98 - Les membres du bureau avec **Brigitte DOUAY**, Député, **Guy BRICOUT**, **Jean-Marie LASSON**, Président du Comité.

Exemples d'actions réalisées par le Souvenir Français, Comité de Caudry :

Le 31 Octobre le Souvenir Français déposa des fleurs au cimetière d'Avesnes-les-Aubert, sur les tombes de deux enfants de la commune, morts au champ d'honneur au cours du conflit de 1914-18.

Le 1er novembre, comme c'est la tradition, le comité de Caudry, présidé par **Jean-Marie LASSON**, a fait procéder à l'occasion des Fêtes de la Toussaint, à la restauration des tombes militaires, dans les communes de Caudry et Avesnes-les-Aubert ; Des fleurs y furent déposées.

Le Comité organisa également des quêtes aux portes des cimetières de plusieurs communes : Caudry, Avesnes-les-Aubert, Fressies, Fontaine-au-Pire etc... au profit de la restauration des tombes militaires abandonnées. A ce sujet le Comité remercie les militants bénévoles qui ont effectué ce travail.

Volley-Ball

Le 22 novembre dernier, les juniors masculins de Caudry se sont qualifiés pour le 2^e tour de la Coupe de France en disposant de l'équipe de **BEAUVAIS**. Félicitons nos jeunes sportifs qui défendent haut les couleurs de la Cité de la Dentelle.

Pierre CAPELLE, Olivier DELCROIX, Benoit DEGRAEVE, Alexandre GABET, Jérémy LAJISSE, Richard MAIRESSE, Gilbert NGARDOMTE, Jérémy WATISSEE.

La Pétanque Caudrésienne

Résultats obtenus pour la saison 98
Pour les cadets, les 5 premières places obtenues dans le district cambrésis

- 1^{er} Renaud LEBLANC
- 2^e Sébastien NORGET
- 3^e Christopher DAZIN
- 4^e Gaëtan MEGUELE
- 5^e Renaud PHILEPPE

Pour les minimes, la 4^e place pour **Jean-Luc RENARD**.

Les Sports Nautiques Caudrésiens

L'assemblée générale des Sports Nautiques Caudrésiens s'est tenue le Mardi 10 Novembre dernier à la Bourse du Travail.

Les adhérents des différentes sections (Compétition - école municipale de natation aquatique - 3^{ème} âge) sont venus nombreux y assister en présence de **M. Serge WARWICK**, Maire-Adjoint chargé des Sports.

M. LASSELLE, Président du club, dressa le bilan très positif pour cette rentrée : 260 adhérents toutes sections confondues. Il remercia la Municipalité pour son aide apportée lors des différents challenges.

A noter d'ailleurs qu'un challenge du club compétition aura lieu le 27 mars prochain. Pour l'école municipale de natation ce sera en juin 1999.

M. WARWICK félicita le club pour sa magnifique reprise, et



Les membres du bureau et **M. Serge WARWICK**, Adjoint aux Sports

Il également le point sur les travaux effectués et à effectuer à la piscine Tournesol. Il nota également que le club suivait le même objectif que le Conseil Municipal, c'est à dire faire de la natation un sport de masse et non d'élite, en rappelant le projet que tous les enfants sortant de l'école primaire sachent nager.

La Carpe Caudrésienne

Elle a été créée en 1913 et comprend actuellement plus de 900 adhérents de tout âge.

Cette association a participé récemment au repoissonnement des étangs de la Base de Loisirs.

Chaque année, elle organise, le jour de la fête de la pêche, un concours pour les jeunes de moins de 16 ans.

Le premier dimanche de juillet, est organisé le concours régional à Catillon, en individuel le matin et à l'américaine par équipe de deux, l'après-midi.



Repoissonnements des étangs par la Carpe caudrésienne

La Carpe Caudrésienne était présente lors du Carnaval d'été et a participé pour la deuxième fois au Téléthon avec la pêche à la truite qui s'est déroulée dans le bassin de la place. L'association est composée comme suit :

M. André BROCHARD,
Président d'Honneur
M. Marc FONTAINE, Président Actif
M. Charly CHARLES, Secrétaire
M. Bernard BOITIAUX, Trésorier
et de **MM Jean-Michel GABET** et **Serge CHOLIN**, tous deux gardes-pêche, particuliers.

HALLOWEEN 98... Version OTSI

Cette année l'OTSI de Caudry a pris l'initiative de fêter Halloween. Ainsi l'Espace Mélayers et la Salle des Fêtes étaient hantés le dernier week-end d'octobre, par des sorcières, diables, fantômes et autres personnages maléfiques. Au programme :

- Une exposition sous forme de labyrinthe qui retrace les origines celtes de cette fête.

- Une journée ateliers pour les enfants sur le même thème avec la possibilité de fabriquer un masque, un plâtre, un costume, une lanterne, ayant la forme de citrouilles, sorcières, fantômes...

- Un concours du plus beau costume d'Halloween auquel participèrent 114 jeunes : Se sont vu récompensés **Marie-Camille BELLI**, **Nicolas PERNEZ** et **Victor DOMISE**.

- Un concours de vitrine qui récompensa **M^{me} Béatrice DELHAYE (BABY-CLUB)** reçue en Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville le 28/11 dernier par **MM**

Guy BRICOUT, **Bernard VERMEIL**, Conseiller Délégué aux Fêtes et Quartiers, **M^{me} Anne-Sophie MERY**, Présidente de l'Office de Tourisme* et **M. Loïc RAGUENES**, Président de Génération Commerçants.

M^{me} DELHAYE s'est vu offrir 7000 F de publicité dans les médias locaux.

- Un défilé dans les rues de Caudry... La formule magique en échange de bonbons...

- Et pour terminer, une magnifique soirée avec une animation hors du commun...grâce à un animateur, un **D.J. Caudrésien** et un magicien «Haute Gamme».

La potée celtique et la tarte à la citrouille étaient également au programme et grâce à la **GRS**, la **GEA** et la chorale **Arpège**, la soirée fut fantastique !!!

- Beaucoup de costumes et de maquillages de toute sorte !!!

Halloween a été un franc succès et l'OTSI est fier d'avoir fait participer Caudry à cette fête celtique !!!
Peut-être à l'année prochaine ???

Elisabeth LECLERCQ



Remise des Prix

Caudry
et
la CAF



ALLOCATIONS FAMILIALES

CAF DE CAMBRAI

La Caisse d'Allocations Familiales couvre l'ensemble de l'arrondissement de Cambrai. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie des familles, notamment les plus modestes, de compenser les charges familiales et de promouvoir un environnement social adapté à la vie des familles. Ses axes d'intervention prioritaires sont la famille et l'enfant, le logement, la précarité. Ainsi, pour la commune de Caudry, 2 434 habitants étaient allocataires au 31 décembre 1997, pour plus de 3 300 enfants bénéficiaires. Le nombre d'aides au logement était de 1 626. La CAF verse également trois minima sociaux : le revenu minimum d'insertion (362 sur Caudry), l'allocation aux adultes handicapés (241) et l'allocation parent isolé (74). Au titre des prestations, la CAF a ainsi versé plus de 70 millions de francs en 1997 aux allocataires résidant à Caudry. La CAF met également en œuvre une politique d'action sociale qui vient compléter le versement des prestations, par des aides

individuelles et surtout des soutiens aux projets en matière d'accueil du jeune enfant, de logement et d'animation de la vie sociale. La Caisse a ainsi participé à un certain nombre d'actions sur Caudry en partenariat avec la commune et/ou les associations intervenant dans ce domaine (loisirs de proximité, centre de loisirs, insertion par les vacances, animation de la vie sociale). Outre la participation des travailleurs sociaux de la CAF à ces actions, l'apport financier direct représente près de 400 000 F. D'autres projets sont en cours (sur le temps libre des jeunes notamment) ou à l'étude.

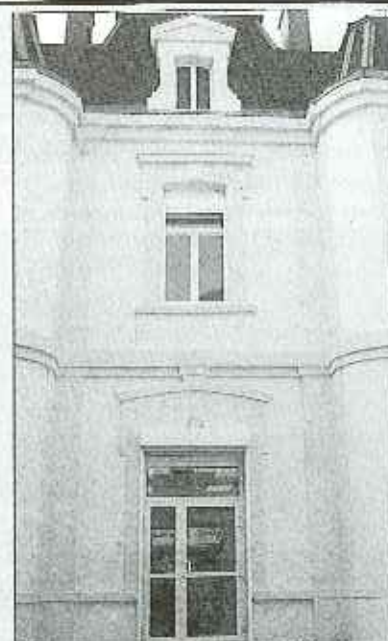
La CAF rappelle qu'elle tient une permanence d'accueil : le jeudi, de 9h à 11h au CCAS - 6 rue Gambetta
De plus vous pouvez obtenir tout renseignement utile 24h/24h par minitel 3615 CAF (1,01 F la minute) ou le serveur vocal : Tél. : 08.36.67.00.59. (1,49 F la minute) ■

PAROLES DE FEMMES

Si vous vous interrogez ou si vous avez des inquiétudes sur vos droits et votre insertion en tant que femme venez nous rejoindre! Tous les lundis après-midi, le groupe «Paroles de Femmes» se retrouve autour d'un café pour évoquer et débattre de ces problèmes. Dans le groupe précédent, chaque rencontre était basée sur un thème choisi par les participantes. Des intervenants de différents organismes et associations (CAF, CIDFF, CPAM, CPS,...) sont venus informer les femmes sur leurs droits aux prestations et présenter leurs actions. Une esthéticienne est également intervenue pour donner des conseils de beauté. Une visite du Musée

de la Dentelle et du Salon d'Automne a été organisée. De ce groupe est également parti le projet d'une collecte de vêtements dans différents quartiers de la ville en faveur de la Croix Rouge de Caudry. «Paroles de Femmes» est une action financée par le Conseil Général dont l'opérateur est le GRETA CAMBRESIS. Elle se déroule au Collège Jean Monnet et elle est gratuite. Réservée aux femmes bénéficiaires et ayant droit au RMI. Un nouveau groupe sera mis en place dès janvier 1999 ; si vous désirez en faire partie, il vous suffit de vous rapprocher de votre référent RMI (CCAS ou Circonscription). ■

Les Permanences au CCAS



CCAS - 6, rue Gambetta

CIRNASE

4ème lundi de chaque mois de 14h à 16h30 - Bureau 1

C.I.D.F.F.

Centre d'Information sur les droits des femmes et de la femme et de la famille. le 3ème mardi du mois de 14h à 17h Bureau 3

A.R.P.E.

Service Logement, Mlle GALLET de 9h à 12h le mercredi - Bureau 1

C.P.A.M.

Service Social, M^{me} DECOUELAERE de 13h30 à 16h30 le mercredi Bureau 3

C.P.A.M.

Mr CARRE de 13h30 à 15h30 le mercredi - Bureau 1

CAF de Cambrai

Permanence Administrative de 9h à 11h le jeudi - Bureau 4

Permanence Sociale de 9h à 11h le jeudi - Bureau 3

Ecrivain Public

Mlle BUCHARD de 14h à 17h le jeudi

C.I.C.A.S.

Mr CARNEL de 9h à 12h le vendredi - Bureau 3

C.R.A.M.

Mme FRONC sur rendez-vous au 03.08.97.89.03 de 9h à 12h le vendredi - Bureau 4

Conseils Finances Familiales

(Surendettement des ménages) Mr DEBOURGIA sur rendez-vous au 03.27.75.70.70 de 14h à 17h le vendredi

CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT DOUAI - CAMBRAI

«Association Loi 1901 - Service public gratuit»

Faire construire sa maison, acheter, rénover, louer un logement, vérifier une hausse de loyer ou la légitimité d'un congé, savoir si l'on peut bénéficier des aides de l'ANAH ou d'un PAH (Prime à l'Amélioration de l'Habitat). Autant de questions qui sont posées quotidiennement par les administrés. Le domaine du logement est en mutation constante et les réformes ne cessent de se succéder. Le Centre d'Information sur l'Habitat, conventionné par le Ministère du Logement, vous aidera à résoudre ces problèmes complexes : sa consultation est gratuite pour tous les usagers. L'année 1998-1999 doit de ce fait, marquer un pas important, dans l'information pour le logement : Le Centre d'Information sur l'Habitat (C.I.H.) vous informe objectivement sur la réglementation ayant trait au logement (aspects juridiques, financiers, fiscaux, administratifs).

Il met gratuitement à votre disposition :
*des conseillers spécialisés en droit de la construction pour répondre à toutes vos questions : location, accession, contrats etc...
*un technicien en maîtrise de l'énergie tient une permanence sur rendez-vous, sur place, pour vous informer et conseiller en isolation et chauffage des bâtiments.

N'hésitez pas, consultez le C.I.H.

Centre d'Information sur l'Habitat
1 place de la Porte Notre Dame - ☎ : 03.27.81.15.83 ouvert du lundi au vendredi
*le matin de 8h45 à 12h
*l'après-midi sur rendez-vous de 13h à 17h30
Permanences : 1^{er} et 3^e mercredi de 14h à 16h. Centre Socio-Culturel, Rue de la République. CAUDRY - Tél. : 03.27.85.47.74

Musée de la Dentelle

Il est ouvert tous les jours sauf le mardi.
Semaine de 10 à 12h et de 14 à 17h
Week-end et jours fériés de 14h30 à 18h
Tarif : -Adulte 20 F
-Groupe 15 F
-Enfant (-10ans) 10 F
-Etudiant, Militaire 15 F
-Groupe Scolaire 250 F (25 élèves max)
-Atelier Pédagogique et visite : 350 F par classe (25 élèves max)

Maison de la Consommation Pour la défense des consommateurs

Consommatrices, Consommateurs,

Vous êtes souvent démunis et impuissants face à des problèmes de Droit concernant des litiges de la consommation :

En fin de location, ma caution ne m'a pas été restituée,
Que puis-je faire ?

Je souhaite planter des arbustes séparatifs sur mon terrain,
Quels sont mes droits ?

J'ai signé un bon de commande à mon domicile,
Puis-je annuler mon achat ?

... Tant de questions restées sans réponses, tant d'incertitudes, tant de problèmes, tant de soucis...

Mais maintenant c'est terminé ! **Les réponses à vos questions, sont à la Maison de la Consommation.**

La Maison de la Consommation*, Association de Défense des Consommateurs est arrivée près de chez vous, à Cambrai.

Au 40 bis rue St-Georges, nous vous accueillons, pour vous conseiller, vous diriger et vous aider à faire valoir vos droits**, pour tous litiges et dans tous domaines.

La Maison de la Consommation vous accueille du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Pour tout renseignement : Appelez le 03.27.70.11.10

*La Maison de la Consommation est une association Loi 1901 dont le montant de la cotisation annuelle est de 180 F. **Consultations illimitées. ■



C.R.A.M. - NORD-PICARDIE Sécurité Sociale

«Pour votre retraite, un conseiller plus proche de vous»

Afin de simplifier vos démarches, M^{me} Anita FRONC, un conseiller retraite est désormais à votre service au CCAS, 6 rue Gambetta à CAUDRY.

- Vous avez entre 55 et 60 ans...

Ensemble mettons au point votre compte,

- Vous voulez prendre votre retraite...

Contactez-moi 6 mois avant,

M^{me} FRONC reçoit sur rendez-vous uniquement le vendredi et parfois le mardi. Vous pouvez la contacter au : 06.08.97.89.03

Découvrez notre Patrimoine avec le TER

Les samedis et dimanches, la SNCF vous offre 50% de réduction avec la Carte TER + Musée. Elle est disponible gratuitement en gare de Caudry. Renseignez-vous et Bonne visite

Messages du 11 novembre 1998

Discours du secrétaire d'Etat

Il y a 80 ans prenait fin la terrible épreuve que fut pour la France, l'Europe et le Monde, la première guerre mondiale. Quatre ans de combats harassants, héroïques et meurtriers ; des millions de victimes ; des familles meurtries, décimées ; des esprits bouleversés, tel fut le prix à payer avant que ne retentisse le clairon de l'armistice.

Et pourtant, au début de cette année-là, rien n'était acquis, rien n'était sûr. Avant de vaincre, il aura fallu contenir 4 offensives allemandes :

- en mars, au sud de la Somme ;
- en avril, dans les Flandres ;
- en mai, au chemin des Dames ;
- en juillet, en Champagne.

C'est le 18 juillet qu'est lancée la contre-offensive alliée qui conduira rapidement à la victoire.

En septembre, l'ennemi recule partout sur



le front occidental. La victoire se dessine dans les Balkans et au Proche Orient.

Fin octobre, l'Autriche-Hongrie dépose les armes en Italie.

L'offensive en direction de Metz est décidée en septembre ; c'est le 7 novembre que les négociateurs allemands engagent

les pourparlers.

La suite, nous la connaissons ; quatre jours seront nécessaires pour conclure la fin des combats. 4 jours de guerre avec ses morts.

Le dernier soldat français tombera à 10h50, le 11 novembre. ■

Discours du Maire

Le 11 novembre 1918, le monde entier apprend la nouvelle, la fin de la première guerre mondiale pour tant de pays, pour tant de familles.

La joie est grande dans le camp des vainqueurs aussi grande que le sont la déception et le désarroi pour ceux qui pendant quatre ans ont lutté pour ces mauvaises causes que sont l'expansionnisme des peuples et la soif de conquête de ceux qui les guident.

Pourquoi un jour les peuples décident-ils la destruction de leur frange la plus active ? Est-ce pour affirmer leur existence en vertu du postulat terrible qui prétend que les peuples heureux n'ont pas d'histoire ? Est-ce pour sanctifier leur sol en un grand sacrifice consistant à arroser la terre du sang de ses enfants ?

Où plus prosaïquement pour continuer physiquement la lutte verbale des diplomates qui décident, par l'échec de leurs pourparlers, de faire se retrouver des peuples entiers déportés vers le front ? Les réponses aux causes des guerres sont nombreuses mais pas une seule ne justifie le chagrin d'une mère, d'une épouse, d'une sœur.

Et pourtant près de 450 Caudrésiens ont fait le sacrifice de leur vie durant la première guerre mondiale. Ces enfants de notre cité firent simplement leur devoir

de citoyen, de patriote, de soldat avec leurs motivations et leurs peurs. Ils défendaient la France, une France bien froide l'hiver et fort humide le reste de l'année.

En ce 80^e anniversaire, notre commune se souvient de ses fils partis un matin vers les champs de bataille. Nos Poilus ont, durant la guerre, gardé à l'esprit des images du pays natal qui les encourageaient à tenir. Ils résistaient pour une crête, un bois, une longueur de tranchée, mais aussi et peut-être plus encore pour leur lointain village, leur maison, leur famille, leur femme et leurs enfants.

Aussi, c'est le moment de nous souvenir de toutes ces personnes qui étaient ou qui auraient pu être de notre famille et de rendre hommage à leur souffrance, à leur ténacité, à leur foi en notre Pays, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont aidé et qui sont venus de loin pour le défendre.

Le 11 novembre affirme toujours bien fort l'horreur de la guerre pour démontrer à ceux qui viennent et qui ne l'ont pas connue la douceur ineffable de la Paix et de la réconciliation entre les peuples.

C'est le message qu'ont voulu nous transmettre nos aînés en représentant sur le monument de notre ville l'Humanité qui montre au Poilu un rameau d'olivier, symbole de la Paix, que notre soldat a conquis par le sacrifice de sa vie.

Pourtant, les voix qui appellent au combat s'entendent parfois mieux que celles de la Paix.

Aussi, soyons plus attentifs aux enseignements du passé et apprenons à ceux qui nous suivent à cultiver ce grand et beau jardin qu'est notre planète. Rappelons-nous sans relâche cette vérité première : le seul remède contre la folie des hommes, c'est la mémoire. ■



Le Monument aux morts

Afin de symboliser la mémoire des 445 Caudrésiens qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la Patrie, un comité d'érection d'un monument aux morts fut constitué le 27 avril 1920.

Présidé par Gaston Preux, ce comité ouvrit une souscription publique dès le 16 mai et organisa de nombreuses fêtes et kermesses qui lui permirent de collecter environ 150 000 F, somme à laquelle s'ajoutèrent 50 000 F versés par Sir Ernest Jardine, président de l'association des métiers à tulle et dentelle de Nottingham.

Au début de l'année 1921, le projet défini par le statuaire Paul Theunissen fut dévoilé : l'Humanité reconnaissante, recevant dans son bras gauche un poilu expirant, lui montre le rameau d'olivier, symbole de la Paix, que le héros a conquis par le sacrifice de sa vie.

Derrière, l'Humanité nouvelle, sous les traits d'une jeune fille, tresse une couronne de fleurs en hommage aux Poilus. Ce groupe symbolique en bronze supporté par un piédestal porte sur son fronton, en dessous des armes de la ville, l'inscription : «Aux enfants de Caudry,

morts pour la France 1914-1918».

Sur les faces latérales du monument sont présentés quatre bas-relief en bronze évoquant le poilu dans la tranchée pensant à Caudry*, l'évacuation en 1918 par la rue de Valenciennes, la délivrance de la Cité par la 37^e division anglaise le 10 octobre 1918 et la visite aux tombes.

Cette œuvre de 9 mètres de haut fut érigée sur la grande place à l'endroit où se tenait le buste de Eugène FIEVET.

Les travaux débutèrent le 20 juillet 1922 sous la conduite de l'architecte cambroisien Garet, et le 6 août, fut posée la première pierre renfermant une bouteille cachetée à la cire contenant un parchemin où figurait la date de la cérémonie ainsi que les noms des membres du comité d'érection.

Les travaux achevés, l'inauguration du monument se déroula le 1^{er} octobre 1922 en présence de M. ANDRIEU, Sous-Préfet, de M. Auguste BEAUVILLAIN, Maire de Caudry, du Sénateur BERSEZ, du Député Daniel VINCENT...

(*dans l'angle sont représentées la Mairie de Caudry et la Basilique) ■



Prêt de M. P. RAGLIFF

Un Poilu Caudrésien Albert CLAISSE (9/05/1892 - 22/02/1916)

Né à Caudry rue André (rue Mélayers) le 9 mai 1892, Albert CLAISSE était le fils de Emile CLAISSE et de Coralie HENNINOT, Propriétaires de l'importante fabrique de dentelle et de tulle CLAISSE-HENNINOT.

Appelé à diriger une importante affaire industrielle, Albert CLAISSE reçut une formation complète. Il acquit au cours complémentaire de Caudry, une solide instruction et obtint brillamment le brevet élémentaire.

Son père conscient de l'importance des langues vivantes dans le commerce, l'envoya à sa sortie de l'école, en Allemagne puis en Angleterre et en Espagne. Au contact des Sociétés étrangères, il s'initia à leurs méthodes commerciales et se perfectionna dans la fabrication et le montage du matériel pour tulle uni et dentelle. En 1914, il revint monter dans l'atelier de son père des métiers, ce qu'il avait appris en Angleterre.

Son instruction, ses connaissances et ses aptitudes militaires avaient attiré sur lui l'attention des officiers supérieurs qui lui proposèrent en juin 1914 de faire partie de l'Etat Major du régi-

mont. Il déclina cette offre en répondant simplement : «Si la guerre éclate, ma place est au combat».

Esprit clairvoyant, il avait écrit en juillet 1914 un article intitulé «Veillée des armes» dans lequel il prophétisait l'inévitable conflit. Les événements lui donnèrent raison, la guerre fut déclarée peu de temps après.

- Août 1914 : Albert CLAISSE est affecté au 362^e régiment d'infanterie en formation à Cambrai et part pour Verdun le 5 août 1914.

- 24 Août 1914, il reçoit le baptême du feu à la bataille d'Etain

- 1^{er} sept., bataille de Montfaucon
- 4-5 septembre, Albert CLAISSE est nommé lieutenant Commandant de Compagnie à la bataille de Charny. Vu sa connaissance approfondie de la langue allemande, il est chargé de l'interrogatoire des prisonniers

- 14-15 septembre : combat près du Bois des Caures. Resté seul officier non blessé, il prit le commandement de toute la chaîne ce qui lui valut la citation suivante «le lieutenant de réserve CLAISSE, du 362^e Régiment d'Infanterie, a fait preuve depuis le

début de la campagne d'une réelle bravoure et d'une grande présence d'esprit en toutes circonstances. Chargé avec un peloton de renforcer une compagnie déployée, dont tous les officiers étaient disparus, a pris le commandement de toute la chaîne et l'a maintenue sur ses positions malgré le feu violent de l'artillerie et de l'infanterie ennemies».

- hiver 1914-1915 : organisation et défense du Bois des Caures

- mars-avril 1915 : combat de Woëvre

- 11 juillet 1915 : on remet à Albert CLAISSE la Croix de Guerre à 300 mètres des lignes ennemies

- novembre 1915 : nommé Capitaine, il quitte le bois des Caures

- décembre 1915 : occupe avec sa compagnie le bois d'Haumont

- janvier 1916 : il rejoint l'école de Chevert afin de devenir chef de bataillon. Il en sort premier mais refuse de rejoindre l'Etat Major d'armée comme officier interprète préférant rester «au milieu des poilus».

- 17 février 1916 : il se rend avec le 5^{ème} bataillon au village d'Haumont avec ordre de «tenir jusqu'à la mort»

CAUDRY - 26 Août 1914

- 22 février 1916 : malgré le bombardement violent et privé de toutes communications, Albert CLAISSE tenait le village avec ce qui restait du bataillon. A 2h30, sortant de l'abri pour rallier ses hommes, Albert CLAISSE fut atteint à la tête par un éclat d'obus qui causa sa mort.

Sur l'un de ses carnets de notes transparaît la bravoure de ce jeune Caudrésien : «Enfin mon petit carnet, si je ne reviens pas, va, mets-toi en route, trouve mes parents, dis-leur que j'ai tâché de faire mon devoir, que j'ai bien souvent pensé à eux, que j'ai voulu être digne d'eux, dis-leur si je ne reviens pas, que je suis tombé content, les yeux tournés vers le ciel et en criant «Vive la France» Par arrêté ministériel en date du 10/10/1920, Albert CLAISSE fut nommé à titre posthume chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur avec la citation suivante : «Officier très énergique, ayant su conquérir par ses sentiments élevés et son mépris absolu du danger l'affection de ses camarades et de ses subordonnés. A été tué glorieusement à Verdun le 22/02/1916, en repoussant une attaque ennemie et en donnant le plus bel exemple de bravoure. ■



Restée longtemps une petite localité rurale, Caudry était devenue en 1914 une cité industrielle de 13 000 habitants. L'année 1914 s'annonçait excellente. Cependant, la première guerre mondiale interrompt la prospérité caudrésienne.

Le 25 Août, un ordre de marche de l'état major du Général Von Kluck commanda à l'armée allemande de se diriger vers le Cateau où s'est replié le II^e corps d'armée britannique du Général SMITH DORRIEN.

Le 26 août, à 6 h. du matin, une batterie de canons allemands tire sur Caudry. Les premiers obus tombent sur les rues d'Anvers et de Venise.

Un témoin nous retrace cette terrible journée : «Les canons tonnent...les pièces anglaises crachent leur mitraille sur les canons allemands...des avions ronronnent dans le ciel...Midi, les

Allemands veulent activer les affaires. Des paquets d'obus tombent sur la ville, sous les rafales de mitraille qui révolutionnent les quartiers. Seul le clocher quoique éborgné reste si droit, qu'on tremble pour lui. Les bombes démolissent des balcons...éventrent les habitations... Les habitants abandonnent les rez-de-chaussée et se tassent dans les sous-sols. Vers le soir, la canonnade ralentit puis cesse...Les hommes remontent et se risquent dehors...Plusieurs bâtiments brûlent dans la ville...La nuit se passe. Le matin, quelques coups de fusil, réveillent les dormeurs. Les plus braves courent aussitôt et envoient un uhlant; bientôt une dizaine suivent. Les Anglais ne répondent plus, les Allemands sont les maîtres.»

En effet, le 27 août aux premières heures de la matinée, après de rudes combats livrés la veille contre les soldats britanniques, les troupes allemandes faisaient irruption à Caudry par les rues Négrier et de Valenciennes. Selon la Gazette des Ardennes, la cité caudrésienne avait beaucoup souffert de la violente bataille du 26 août : une centaine de maisons avaient été brûlées ou détruites par les obus, les vitres manquaient aux habitations dans des rues entières et, sur les chaussées s'épalaient les décombres. La gare du Cambrésis est partiellement détruite, le château Prioux et ses dépendances fortement endommagés. L'église fut atteinte par plusieurs obus : le premier boulet fit une large brèche au pignon de la nef, côté de l'épître.

Trois autres obus s'aplatirent sur la tour et la corniche. Les vitraux des ogives, ne résistant pas à la trépidation, éclatèrent. L'atelier MICHIES et LEPINE, rue Jacquard, et l'atelier Anthony VERSET, rue Négrier, sont détruits, celui

Prêt de M. P. RAGUET

d'Achille POSSELLE, rue André (Mélayers) est en partie brûlé et la principale usine de la société Alfred MELAYERS et QUENNESSON rue d'Avesnes (rue de la République) reçoit plusieurs obus. Les bureaux et les marchandises de l'usine CLAISSE-HENNINOT sont complètement brûlés...En revanche, certains quartiers, les écoles et la mairie sont indemnes.

Aux nombreux militaires anglais et allemands tués sur le champ de bataille, il faut ajouter 5 victimes

civiles :

Marie-Thérèse BRICOUT, sœur du curé doyen de Caudry, âgée de 60 ans, restée par imprudence sur sa chaise dans le presbytère, place Thiers (Fiévet), fut tuée par un éclat d'obus qui lui a sectionné la tête ; Coline THUILLEZ, âgée de 25 ans, originaire de Saint Hilaire ; François DELLIER, âgé de 53 ans, tué par un obus sur la place Thiers (Fiévet) ;

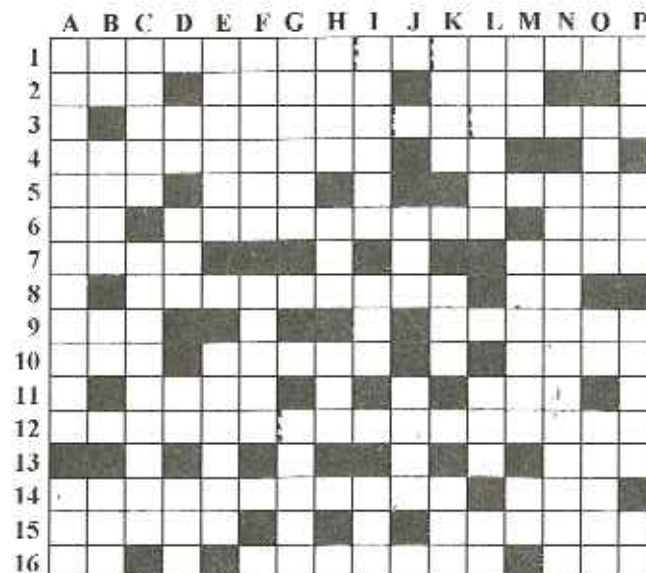
Omer COURTOIS, âgé de 65 ans, tulle ;

Mr PORQUET, tué d'un éclat d'obus en portant à boire aux Anglais.

Les blessés étaient soignés dans plusieurs infirmeries, en particulier, celle installée dans le magasin de meubles de M. WANECQ, rue de St Quentin où les malades étaient pris en charge par M. FLOIRE (vétérinaire), et PANIEN, par M^{me} ELOIRE, PANIEN, BERANGER, HENNINOT, GIVRY. L'hôpital était situé dans l'école communale rue Victor HUGO.

Caudry allait supporter quatre années d'occupation. ■

MOTS CROISÉS



SOLUTIONS P 14

Philippe IMBERT
Vorbicruciste
«Rampeau»
42110 SAINT-MARTIN-LESTRA
Tél et Fax : 04 77 28 55 97

HORIZONTALEMENT :

1- Reste un magnifique ... jour de fête chez nous - 2- C'est pour moi - Religieuse - Mais, après vous ! - 3- Ils ont tous les deux pris une sacrée hauteur à Caudry - 4- On leur fait donc leur fête à Caudry - En fin de journée - 5- Il faut du temps pour la définir - Coeur tendre - Gratta - 6- Lettres de liberté - Souterraines à Caudry - Haute maison - 7- Poète chinois - Très connue en 14 - 8- Il est vrai que dans le Caudrésis, on en fait tout un plat ! - Bien en chair - 9- Paires de lentilles - Ont découvert des chiffres - 10- Porteur de couronne - De passage à Caudry - Elle sait se faire entendre en boîte - 11- Est retourné à Noël - Lettres de gestion - 12- Réputée à Caudry aussi pour son impressionnante chasse - 13- Fin de conjugaison - 14- Logent donc à Caudry - Gaz d'échappement - 15- Prit en location - Ont une salle à Caudry - 16- Suffixe - Est dans l'impasse à Caudry - Possessif -

VERTICALEMENT :

A- Jadis, elles n'hésitaient pas à faire un crochet pour venir à Caudry - Centre de formation - B- En haut de l'église - Cité latine - Fait un bout de route - La chasse de Ste Maxellende en est un chef d'oeuvre - C- A du sang royal - Monte en flèche à Caudry - D- Aluminium - Pour accompagner en Italie - Pronom - Vaccin - E- Evalua - Mettra en primes - F- Caudry à des infrastructures pour le rendre attrayant - On est au chevet de sa couche - G- Prendre du poids - Un établissement à Caudry qui ne manque pas de ... jours d'ouverture ! - H- Finit dans la Meuse - Pas ailleurs - Habitué au perchoir - I- Ce qui est le clocher de notre basilique face aux cieux - Fleuve côtier - Moi philosophique - J- Dame de la radio - S'éclaire au gaz - K- Danjou ou Bracq à Caudry - A aussi son plan à Caudry (d') - Lettres de cession - L- Souvent demandés avec des retours - C'est donc notre maire - Cul de lampe - M- Grosse puissance - Une des sept merveilles du Cambrésis - Cours italien - N- Ont fait du chemin à Caudry - O- Toile de renommée à Caudry - Fait une tête d'enterrement - Tuile d'hier devenue ardoise d'aujourd'hui - P- Voyelles - Commence par l'amnésie - Est cité à Caudry - Sa sainteté

CAUDRY - Rue Gambetta



Prêt de M. P. RAGUET

M. SENECAIL,

Principal du Collège Jacques PREVERT

M. SENECAIL a 38 ans. Il a passé un bac littéraire en 1977 au lycée d'Avesnes-sur-Helpe puis une licence d'Histoire à Lille III.

De 1979 à 1986, il est surveillant, puis maître auxiliaire Lettres - Histoire - Géographie.

De 1987 à 1994, il devient Conseiller Principal d'Éducation au Lycée d'Avesnes-sur-Helpe, puis de 94 à 98 Proviseur Adjoint au lycée DUPLEIX à LANDRECIES.

En septembre 98, il intègre le collège PREVERT en tant que Principal.

Il a sous sa responsabilité 580 élèves au total (460 au collège et 120 SEGPA). Il souhaite appliquer la notion de service public (accueil de qualité pour tous, enfants et adultes).

Sa philosophie est d'être «sérieux sans se prendre au sérieux», quel que soit le niveau de responsabilités.

Depuis la rentrée de septembre quelques nouveautés :

- Mini-stade opérationnel
- Extérieur du Collège repoint en entier
- Nouvelle salle de science.

A noter : le 24 avril prochain, le collège PREVERT va fêter ses 20 ans d'existence. A cette occasion sera organisée une journée «portes ouvertes»



M^{me} DUFOUR,

Directrice de l'école Paul Bert

M^{me} DUFOUR a débuté dans l'enseignement à MAZINGHIEN comme adjointe de son mari de 1969 à 1983 où elle devient à son tour directrice de cette école jusqu'en 1990. De 1990 à 1998, elle est directrice de l'école de St SOUPLLET, puis en septembre dernier elle prend ses fonctions à l'école Paul Bert.



Directeur Catherine DOLTO-TOLITCH
21, rue Cujas - 75005 Paris
Tél : 01 46 33 11 77
Fax : 01 45 42 65 05

Copie de la lettre de la fille de Françoise DOLTO à M^{me} DAUCHET

Chère Madame,

Je vous remercie beaucoup d'avoir pris le temps de m'écrire et de m'envoyer les photos et l'article de journal à propos de l'inauguration de l'école qui porte le nom de maman.

Je suis extrêmement sensible à l'attention que vous avez eu là et à ce que vous me dites sur l'état d'esprit des enseignants de cette école. Cela me fait très plaisir et je transmettrai ces informations à mes frères.

Je souhaite bon vent à votre école et je vous charge de remercier pour moi tous vos collègues.

Veuillez recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Dr Catherine DOLTO-TOLITCH

La traditionnelle «Classe de Neige» dont bénéficient les enfants de CM1 des écoles publiques et de la CLIS de l'école Paul Bert, se déroulera en deux séjours de 14 jours à St Jean de Sixt.

1^{er} séjour : du 3/01/99 au soir au 18/01/99 au matin

- Ecole Janssoone
- Ecole Condorcet
- CLIS de l'École Paul Bert

2^e séjour : du 19/03/99 au soir au 03/04/99 au matin

- Ecole Jean Macé
- Ecole Paul Bert

Depuis 3 mois, enseignants et animateurs préparent avec ardeur et enthousiasme le séjour des enfants à St Jean de Sixt. Le planning des activités est particulièrement attractif :

- Visites : d'une scierie, de la maison du Patrimoine, d'une

fromagerie, d'une cristallerie...

- Sorties : la patinoire, les chiens de traîneau, la randonnée en raquettes
- Veillées : avec un conteur, avec les animateurs
- et bien entendu, il ne faut pas oublier la classe.

Quel Programme !

Claude BRICOUT
Maire-Adjoint chargée de l'enseignement.

L'enseignement est un des points forts de notre ville. Le lycée attendu depuis 30 ans est en cours de construction, les collèges sont en très bon état, l'un a été inauguré fin 1995 et l'autre est en cours d'embellissement. En ce qui concerne le primaire et les maternelles, un effort considérable est fait actuellement. Toutes les écoles seront pour l'an 2000 aux normes de sécurité ce qui représente un coût d'environ 2 MF par école. Certaines sont terminées : Janssoone, Paul Bert (école primaire et maternelle), Jean Macé, et l'école Jules Ferry qui vient d'être terminée. D'autres, les dernières, le seront au cours des années à venir : Condorcet, Jean Lebas, et Françoise Dolto. Chaque maternelle est désormais équipée de son restaurant afin d'éviter un déplacement en bus de nos jeunes élèves. Le restaurant scolaire central vient d'être revu totalement tant au plan immobilier qu'au plan matériel. Il bénéficie depuis cette année d'un «piano» neuf et fonctionnel. La fréquentation a considérablement augmenté puisque 60 élèves de plus y mangent. En primaire 450 élèves y vont chaque jour.

L'école JACQUARD rebaptisée



dans leur monde. De ce fait, elle a pu les écouter et accorder du crédit à des choses qui seraient apparues pour nous sans importance. Françoise DOLTO voulait être utile. Elle

Le 26 septembre dernier, l'école Jacquard s'est vue rebaptisée Françoise DOLTO en présence de M. JANUEL, Inspecteur d'Académie, M. POLARDI, Inspecteur de l'Éducation Nationale, M. Guy BRICOUT et de nombreuses personnalités.

Françoise DOLTO mérite de donner son nom à des milliers d'écoles en France car, elle est encore aujourd'hui un exemple, un modèle, un phare humain et intellectuel. Que ce soit dans l'éducation, la psychothérapie, ou tout simplement chez les mamans, plus personne n'ignore aujourd'hui son nom.

Née à Paris en 1908, Françoise DOLTO se sentait depuis l'enfance une vocation : devenir «médecin d'éducation». Elle avait entrepris pour cela et, malgré sa famille, des études de médecine qui lui permirent d'entrer dans la carrière en 1939. Dans le domaine de l'enfance qu'elle choisit, elle défriche alors un territoire qu'elle féconde de sa personnalité. Toute son œuvre est consacrée à ce qu'elle appelle la cause des enfants, titre de l'une de ses dernières publications.

Françoise DOLTO parlait «la langue des enfants» et contrairement aux adultes qui la perdent en vieillissant, elle avait gardé la capacité d'être de plain-pied

aimait interpeller les responsables, éclairer les problèmes, dénouer les drames. Incontestablement son travail a fait évoluer en profondeur le regard posé sur l'enfant par la société que ce soit en milieu scolaire éducatif, médical ou judiciaire.

L'école Françoise DOLTO, à l'instar des autres établissements caudrésiens, bénéficie de la politique communale en faveur de l'entretien et de la rénovation des écoles. Honorant ses devoirs fixés par la III^{ème} République, la ville de Caudry améliore, chaque année, les conditions de vie de tous ceux qui, quotidiennement, fréquentent les établissements scolaires locaux. Après la réfection de la cour de récréation, la construction d'une salle de restauration et d'un dortoir, notre commune engagera près de 2 millions de Francs pour mettre en conformité l'ensemble des bâtiments de l'école DOLTO.

Le travail des enseignants devrait s'en trou-



M^{me} DAUCHET, Directrice de l'École DOLTO, M. Guy BRICOUT, M. JANUEL, Inspecteur d'Académie, M. POLARDI, Inspecteur de l'Éducation Nationale



ver facilité, car leur tâche n'est pas seulement d'instruire, elle est aussi d'éduquer.

Cette inauguration a été également l'occasion de fêter la force de vie des jeunes, leur capacité à inventer l'avenir car comme l'affirmait Françoise DOLTO, la société changera sous la pression des jeunes.

Notre ville est donc honorée de consacrer l'école maternelle de la rue Jacquard à Françoise DOLTO qui a marqué son temps de son empreinte et de ses idées.



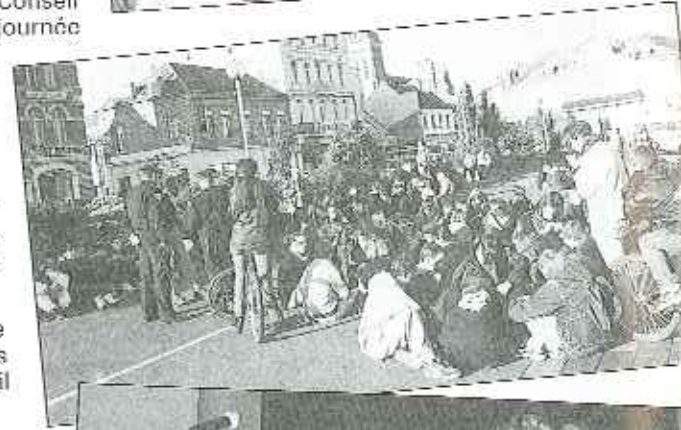
Portes ouvertes au Service Enfance et Jeunesse

Le SEJ a ouvert ses locaux de la rue Marliot au public, le 24 octobre dernier. Sous la responsabilité de son directeur M. Willy LENGLET, l'équipe composée de Séverine DECARPIGNY, Thierry DOREMUS, Gaëtan GUEPIN, Angélique MACHUT, Mickael PLET et Michel ROVIN a accueilli plus d'une centaine de visiteurs. Ils ont pu s'inscrire aux différentes activités prévues mais également découvrir les sorties effectuées cette année, grâce aux reportages photographiques. Le Conseil Municipal «Jeunes» participait à cette rencontre en faisant remarquer au public ses activités telles que le déplacement au Conseil Général du Nord et à la Maison de Retraite et son action lors de la journée de lutte contre le Sida.



Grève des Lycéens

Lundi 12 octobre, les lycéens caudrésiens se sont massivement retrouvés dans les rues pour manifester leur mécontentement sur le manque de moyens dont souffrent les lycées. Toute la matinée durant, les lycéens ont observé un «sit-in» sur la place de Caudry, ce qui a contraint les policiers à dévier la circulation sur d'autres axes. Une délégation de lycéens a été reçue en Mairie. Guy BRICOUT, Maire de CAUDRY, Conseiller Général du Nord, a enregistré leurs requêtes et a promis d'en faire part au Recteur, au Député et au Conseil Régional.



Prestation de la Chorale

Le premier Festival des Chœurs organisé par la Chorale Municipale de Caudry, dirigée par Gilles LEROUGE et François PLATRET a rassemblé 120 choristes, le 4 octobre dernier à la Salle des Fêtes. Les 200 spectateurs ont été séduits par un répertoire classique mais également par des morceaux de variété et de jazz. En première partie, la chorale Sainte Edwige de Montigny-en-Ostrevant et la Chorale Diapason de Leers se sont produits, suivies de la Chorale Municipale. Un final ponctué par un «Happy Day» collectif, a clôturé ce festival.



Remise de Chèque par les commerçants non-sédentaires

Courant novembre, Guy BRICOUT, Maire de Caudry a reçu, à l'hôtel de ville, Charlene BRASSENS, Secrétaire Générale de la Fédération des Commerçants non-sédentaires, Léopold REMY, Président du Syndicat des forains Scarpa/Escaut et plusieurs commerçants non-sédentaires. Ceux-ci ont remis au maire, un chèque d'une valeur de 5 000 F destiné aux œuvres sociales de la ville (CCAS). Cette somme correspond aux droits de place payés par les exposants de la Braderie des Tullistes.



La Tête dans les étoiles

C'est sur la scène de la Salle des Fêtes que se sont produits les Feux de la Rampe, le 25 octobre dernier, pour leur nouveau spectacle. C'est dans le décor d'une planète futuriste, Ballatum, que se déroulait l'action. Les effets spéciaux, les costumes et les chorégraphies ont séduit le public à l'unanimité. Cette divertissante comédie musicale a su nous faire «planer» dans les étoiles durant près de 2h.



Concours de Belote au Foyer Schweitzer

Il a rassemblé 18 équipes. Des coupes furent offertes aux premiers et des lots à tous les participants, en présence de Franca LECLERCQ, Présidente de l'Association des Aînés et de Denis COLLIN, Conseiller Délégué aux Personnes Agées.



90 ans de la Sainte-Maxellende

La société Caudrésienne de Gymnastique la Sainte-Maxellende a célébré dernièrement ses 90 ans. M. Jean DEBAILLEUX et l'Amicale des Anciens ont, pour l'événement, élaboré un stand historique. L'école de danse de Mme LEMAIRE, le Club de Valenciennes et le club de Trampoline de Ronchin ont fêté l'événement comme il se doit.

Cirque Chinois

La Salle des Fêtes de Caudry accueillait le 26 novembre le Cirque des enfants de Chine. Un moment d'émerveillement pour les petits comme pour les grands. En effet, des numéros tels que les funambules, contorsionnistes, acrobates ou dragons merveilleux, ont coupé le souffle à un public stupéfait devant tant d'agilité et de souplesse. Un grand moment de bonheur qui a su transporter notre esprit au pays du Soleil Levant.



Cirque Chinois - Le public



Cirque Chinois

Compétition de GRS

Le championnat départemental en individuel UFOLEP a eu lieu dimanche 15 novembre à la Salle des Tullistes de Caudry. 170 gymnastes concouraient dans 18 catégories différentes. Une trentaine de filles représentaient le club de Caudry, les autres étaient issues des clubs de Roubaix, Haubourdin, Sully, Denain et Frelinghien. Le matin, dans les catégories Honneur, les Caudrésionnés ont supplanté leurs adversaires en prenant des places allant de la 5^e à la 19^e sur environ 25 participantes.



Compétition de GRS - Salle des Tullistes

L'après-midi, dans la catégorie 5^e excellence, Emilie CARLIER s'est classée première ex-aequo avec une gymnaste de Sully. Dans les catégories Nationales, notons la performance d'Elise BONNEVILLE qui s'est classée première en N2. D'autres podiums ont été remportés par Anaïs SCHUELLER (N3) et Audrey RICHARD (N2) en 3^e place.

Félicitons ces gymnastes caudrésiennes pour cette performance.



Salon des auteurs locaux

Salons des auteurs locaux

Dans le cadre de «l'iro on fêtes», le Salon des auteurs locaux, s'est tenu les 17 et 18 octobre au grenier de la bibliothèque. L'inauguration, présidée par Guy BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord, entouré de M^{me} TOURNAY, Adjointe à la Culture, Régine DHOLLANDE, Présidente de l'OMC, Dany DOLACINSKI, Bibliothécaire et Monseigneur DELAPORTE, Archevêque de Cambrai, regroupait une trentaine d'écrivains locaux qui représentaient des genres littéraires différents (romans, poésie, contes, nouvelles, pièces de théâtre, histoire locale...). Ces deux jours ont été l'occasion de lectures en patois (interprétées par Martine DEFRUIT et Annette BOUCARDAY), de chansons et d'extraits d'une pièce de théâtre joués par Robert et Geneviève DEMARCO.

Au rang des auteurs Caudrésiens figuraient M^{me} Paule LEFEBVRE pour deux romans et M. Alain RIQUET pour ses recueils de poèmes. Cette rencontre a vu l'engouement du public.



M^{me} DHOLLANDE, M^{me} TOURNAY, M. BRICOUT, en présence de Monseigneur l'Archevêque

Récapitulatif du calendrier de l'Union économique et monétaire :

Le «Traité de Maastricht» est entré en vigueur le 1^{er} novembre 1993. La France l'a ratifié par référendum le 20 septembre 1992. Il prévoit que l'Union Economique et Monétaire doit être réalisée en 3 phases.

La première phase, qui s'est terminée le 31 décembre 1993, a consacré la fin des financements des déficits publics générés par la création monétaire dans les Etats membres et a donné lieu à la levée des restrictions aux mouvements de capitaux.

La deuxième phase a débuté le 1^{er} janvier 1994 et, conformément au Traité, doit se terminer le 1^{er} janvier 1999. La libre circulation des capitaux est consacrée tant entre les Etats membres d'une part, qu'entre les Etats membres et les pays tiers d'autre part.

L'Institut Monétaire Européen (IME, dont le conseil est composé des gouverneurs des banques centrales) a été créé. Il est chargé, pour les sujets de sa compétence, de préparer la troisième phase.

Au cours de cette phase, les Etats membres engagent le processus conduisant à l'indépendance de leurs banques centrales et réduisent les déficits publics.

La troisième phase a commencé le 1^{er} janvier 1999. L'euro est devenu la monnaie des pays retenus pour participer à l'Union économique et monétaire.

Comment l'Euro sera-t-il introduit ?

Afin d'assurer une préparation suffisante une approche progressive a été instaurée.

Une période transitoire de 3 ans (1999-2002) est prévue en début de troisième phase pour permettre aux différents acteurs de se préparer de manière adéquate, c'est-à-dire sans précipitation et au meilleur coût.

Cette période correspond d'abord au délai requis pour que les banques commerciales puissent basculer la totalité de leurs activités en euros et au délai nécessaire à la fabrication des pièces et des billets en euros.

De même, un délai suffisamment long devait être laissé aux autres acteurs économiques



entreprises, administrations, particuliers - pour adapter leur propre organisation comptable, juridique, informatique, ou tout simplement pour s'habituer progressivement à la nouvelle monnaie.

L'échange des pièces et des billets

Cet échange interviendra du 1^{er} janvier 2002 au plus tôt au 30 juin 2002 au plus tard.

Les opérations des administrations publiques (comptabilité publique, fiscalité, sécurité sociale...) basculeront à la monnaie unique dans tous les Etats membres au 1^{er} janvier 2002.

Les billets et les pièces continueront d'être échangés par les banques centrales nationales pendant une durée suffisamment longue (plusieurs années) fixée par chacune d'elles pour son ancienne monnaie nationale.

Les pièces et les billets



Les pièces auront une face commune à l'ensemble de l'union européenne et une face nationale. En France, la face nationale portera la mention «RF» République Française.

Des pièces de 1, 2, 5, 10, 20, 50 cents (centimes), 1 et 2 euros, des billets de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros circuleront.

Billets et pièces en euros commenceront à être introduits au plus tard le 1^{er} janvier 2002. Ils circuleront durant 6 mois avec pièces et billets en unités monétaires nationales. Au plus tard le 1^{er} juillet 2002, le franc aura disparu.

Quelques exemples

Un timbre à 3 F vaudrait environ 46 cents (3 : 6,56 = 0,46)



Une voiture à 58 500 F vaudrait environ 8918 euros (58500 : 6,56 = 8917,68)

Bilan des Vacances d'Automne

Au Centre de Loisirs (pour les 4-12 ans) les effectifs ont doublé par rapport à l'année 97. Un ramassage en bus a été mis en place. Le Centre fonctionne toute la journée avec repas à chaque période de vacances et le mercredi (ramassage dans les quartiers si demande importante)

De nombreuses activités sont proposées : piscine, activités manuelles, sports collectifs, tennis de table.

La journée «Portes ouvertes» (exposition des photos des camps de vacances, renseignements sur les activités...) a accueilli près d'une centaine de jeunes et moins jeunes.

Le tournoi de foot en salle (32 équipes - 200 participants) a été remporté par les jeunes du quartier des abattoirs (1^{er}), Botafogo (2^{ème}), Faidherbe (3^{ème}).

30 jeunes ont passé une journée à Valenciennes avec une séance de cinéma de leur choix («Il faut sauver le soldat Ryan» a volé la vedette à «Godzilla»)

16 jeunes ont profité des pistes de ski de Noeux-les-Mines, 8 autres ont découvert la ville de Lille et le Bowling.

Les animateurs du Service ont également apporté leur contribution à HALLOWEEN (confection de masques, sculptures de citrouille, défilé...)

Des animations ont également été proposées lors du Marché de Noël. Des sorties aux émissions de télévision, au karting, au Paint Ball, au cinéma...



Conseil Municipal Jeunes

Le SEJ accompagne le Conseil Municipal Jeunes dans 2 actions :

- un vidéo-trottoir sur la prévention du SIDA où les conseillers municipaux jeunes ont endossé la peau de reporters.

- un travail de recherche sur une meilleure diffusion des activités pour les jeunes de Caudry.



Projet Jeunes

Le SEJ accompagne actuellement des jeunes du quartier Maupassant dans la préparation de leurs vacances. Ceux-ci ont organisé une soirée RAP-TECHNO, ils ont accueilli plus de cent jeunes. Les bénéfices devraient servir au financement de leur séjour.

L'amélioration de l'accueil jeune du bâtiment central rue Marliot est prévue prochainement.

L'animation de quartier continue du mardi au samedi à Blanqui, chaque vendredi à Audencourt. Des rencontres dans les rues de Caudry sont organisées ponctuellement. Tous les jeunes Caudrésiens sont les bienvenus au SEJ pour une aide à leurs projets de loisirs.

**Le Service
Enfance et Jeunesse
est ouvert
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le samedi
de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Tél. : 03.27.75.70.28**

AGENDA

Janvier

du 30 janvier au 27 février

Grenier de la Bibliothèque
Exposition photos de Mr Eric
TOURLET
Artiste de la fédération Nationale
d'Art Photographique

Février

Vendredi 5 Février à 20h30

Dans le Cadre des Réseaux Culturels
Le Théâtre du Brasier propose :
«Nuit gravement au salut»
«Victor est éditeur, Léa
Romancière...Il est prêt à publier son
roman, oui, mais...il y met une
condition»

ERRATUM : Dans le programme
OMC 1^{er} trimestre 1999

Une erreur s'est malencontreusement
glissée lors de l'impression
Les Prix des billets, pour ce specta-
cle, sont de 50 F et de 20 F pour le
Tarif Réduit.

Mardi 23 Février à 19h30

Musée de la Dentelle
Lectures-Spectacles proposées par
le Théâtre de la Chandelle

Vendredi 26 Février à 20h

Bibliothèque Municipale Victor Hugo
Lectures-Spectacles proposées par
le Théâtre de la Chandelle

Mars

Mardi 9 Mars à 20h15

Salle des Fêtes
Conférence Reportage :
LA NORVEGE
Prix : 35 F - Tarif Réduit : 30 F

Mercredi 17 Mars à 20h

Salle des Fêtes
Théâtre : «La fabuleuse histoire
d'Ulysse»
d'après l'Odyssée d'Homère par
Ecla théâtre
Prix : 50 F Adultes - 20 F Enfants -
Collégiens

Mardi 23 Mars à 20h15

Salle des Fêtes
Conférence Reportage :
«LONDRES»
Prix : 35 F - Tarif Réduit : 30 F

Avril

**ATTENTION :
CHANGEMENT DE DATE**

Dimanche 25 Avril à 17h

Salle des Fêtes
Concert de Printemps
Entrée Gratuite

Les Encombrants

Objets lourds et encombrants d'origine ménagère

Calendrier passage 1999.

Secteur A :

Mercredi 6 janvier	Mercredi 7 juillet
Mercredi 3 février	Mercredi 4 août
Mercredi 3 mars	Mercredi 1 septembre
Mercredi 7 avril	Mercredi 6 octobre
Mercredi 5 mai	Mercredi 3 novembre
Mercredi 2 juin	Mercredi 1 décembre

Ader - Alençon - Babœuf - Barbusse - Belfort - Bert - Blériot - Bricout Ed. - Cambrai - Cauet - Chantilly - Chanzy - Charlet - Clément J.B. - Delory - Diderot - Edison - Faïdherbe - Fontaine - Fours à Chaux - Gambetta - Gare - Gide - Guesde - Hugo - Jacquard - Juliet - Lamartine - Labas - Lefebvre Henri - Liberté - Ligny - Locarno - Marliot - Marx - Michelet - Nain - Nation - Osbert - Paix - Ribeaucourt - Salembier - Salengro - Sembat - Sucrerie - Vaillant - Vaucanson - Zola - Bd Dunant - Bd Jean Jaurès - Ch. des Charbonniers - Imp. Lemoine - Passage Douay - Passage Thiers - Pl. Fiévet - Pl. de la Gare - Pl. de Gaulle - Pl. Sandras - Rte de Clary - Rue de Cousin

Secteur B :

Mercredi 13 janvier	Mercredi 21 juillet
Mercredi 10 février	Mercredi 11 août
Mercredi 10 mars	Mercredi 8 septembre
Mercredi 14 avril	Mercredi 13 octobre
Mercredi 12 mai	Mercredi 10 novembre
Mercredi 9 juin	Mercredi 8 décembre

Ampère - Anvers - Beauvillain - Berlioz - Blanqui - Blum - Brossolette - Bruxelles - Calais - Calmette - Cambrésis - Camus - Catoau - Comédie - Commerce - Denain - Desmoulin - Dunkerque - Egalité - Eloi - Fourier - Ghosquière - Guérin - Hugue - Jardines - Leavers - Laclerc - Malherbe - Malines - Malon - Marot - Meersch - Mélayers - Mermoz - Montaigne - Moulin - Mussel - Négrier - Noblécourt - Paré - Péri - Quinct - Rabelais - Rassel - République - Ronsard - Roubaix - Rousseau - Sourmais - Stéphenson - Valenciennes - Vonise - Verne - Villon - Voltaire - Cité Mathieu - Pl. Plet - Rte de Bôthencourt - Rte Nationale - Rte de Quiévy

Secteur C :

Mercredi 20 janvier	Mercredi 28 juillet
Mercredi 17 février	Mercredi 18 août
Mercredi 17 mars	Mercredi 15 septembre
Mercredi 21 avril	Mercredi 20 octobre
Mercredi 19 mai	Mercredi 17 novembre
Mercredi 16 juin	Mercredi 15 décembre

Acacias - Amiens - Aupicq - Bassin des Eaux - Bracq - Bertholot - Boileau - Blancs-Bois - Bossuet - Briand - Bruyère - Carnot - Carpeaux - Chônes - Cornaille - Curie - Delescluze - Fénelon - Ferrer - Fontaine - Fourmies - Franco - Gall - Lefebvre Ed. - Massenet - Mérouse - Michel - Molière - Paris - Pascal - Pasteur - Pins - Ploz-Postry - Poulain J.B. - Quentin - Racine - Rodin - Saules - Sévigné - Souvenir Français - Taboum - Tassigny - Thomas - Vasseur - Bd du 8 Mai - Bd du 19 Mars - Bd du 11 Novembre - Cité Danjou - Cité Messager - Pl. Poulain - Rond Point Artois - Rond Point Est - Rond Point Ile de France - Rond Point des Flandres - Rond Point Picardie

Important :

La collecte des encombrants intéresse les objets qui ne peuvent être assimilés à des ordures ménagères (cuisinières, vélos, réfrigérateurs, machines à laver, motos...) appartenant à des particuliers, à l'exception des produits polluants ou toxiques (cuves à fuel, huile de vidange, fûts, pneus, gravats, pierres, etc...) ainsi que les déchets des industriels.

Les encombrants devront être facilement chargeables et groupés sur les trottoirs sans gêner la circulation des piétons - le volume ne pouvant excéder 1m³. Tous les encombrants devront être déposés devant les habitations avant 6 heures.

ATTENTION :

tout dépôt constitué après 6 h. est susceptible de ne pas être chargé.

Le Maire, Conseiller Général du Nord
Guy BRICOUT

ETAT CIVIL

Nos joies

Naissances

5/08/98	Marie	LECCYER	7/08/98	Romain	CAPET
7/08/98	Adrien	LAMOTTE	12/08/98	Jennifer	SORLIN
17/08/98	Florian	CHATELAIN	17/08/98	Clément	VERKEMPINCK
21/08/98	Justine	WIMETZ	23/08/98	Charles	LACOMBED
25/08/98	Maxence	TIERON	3/09/98	Maclys	DENZEZ
9/09/98	Alicia	PONCHAUX	9/09/98	Willy	SANTER
9/09/98	Amélie	WANECQUE	11/09/98	Alexandre	LEJUCQ
14/09/98	Nathan	LOBRY	14/09/98	Maxence	GARZITTO
16/09/98	Clément	GARIN	16/09/98	Florentin	GARIN
16/09/98	Alice	MERIAUX	17/09/98	Lucie	BALDOUN
18/09/98	Justine	GOTRAND	21/09/98	Nermin	KARAGOZ
22/09/98	Brian	BAYARD	22/09/98	Mathieu	BERRICHE
22/09/98	Pauline	LEDIEU	22/09/98	Tiffany	MCIRA
22/09/98	Margot	VACIELLE	26/09/98	Charlotte	DARRAS
1/10/98	Corentin	LESNE	1/10/98	Justine	MATIKREL
1/10/98	Manon	PIERIN	4/10/98	Dylan	DUPAS
7/10/98	Sullivan	RAMETTE	8/10/98	Arthur	CAILLACX
9/10/98	Adeline	DAPVRI	9/10/98	Dorian	QUANDALLE
9/10/98	Matthieu	GABET	10/10/98	Laurie	BRABANT
10/10/98	Emeline	GRASSART	11/10/98	Matthieu	DE ROECK
17/10/98	Wendy	BIGAND	17/10/98	Louise	GORLINE
31/10/98	Noémie	CLAISSE	12/11/98	Romain	COLLIN
16/11/98	Quentin	LEPRETRE	16/11/98	Christopher	RINGEVAL
17/11/98	Antoine	CHUESNE	19/11/98	Léa	LEJUC
19/11/98	Julien	MENNEVREZ	21/11/98	Alicia	DESSAINT
22/11/98	Céline	BART	22/11/98	Mégane	VISERY
24/11/98	Valentin	RODRIGUEZ	24/11/98	Victoire	SAUVET
25/11/98	Laura	LEVEAUX	29/11/98	Océane	LEVEQUE

Mariages

19/09/98	Georges	LAIGLE	Catherine	AVIO
19/09/98	David	LEFORT	Katy	COLENTHEZ
10/10/98	Luc	NOVEL	Chantal	FORRIERE
17/10/98	Jean-Christophe	NIMAL	Catherine	COTTON
24/10/98	Didier	MARECHAL	Martine	COTTRET
21/11/98	Lionel	BERTHAULT	Annie-Françoise	BAILLEUL

Nos peines

Décès

3/09/98	Madeleine	DUSSAUSOIS Ep. LOISEAUX	68 ans	7/09/98	Germaine	CARPENTIER Vve GODECAUX	89 ans
11/09/98	Gaston	MELY	76 ans	12/09/98	Simonne	DELOFFRE V ^e BRICOUT BASQUIN	87 ans
12/09/98	Marthe	POULAIN vve BOUCHEZ	78 ans	14/09/98	Gabrielle	PUCHE Vve TILMANT	86 ans
17/09/98	Karine	MATAGNE Ep. COGET	31 ans	22/09/98	Henri	BRICOUT	75 ans
26/09/98	Antoinette	L'ANGLLET	90 ans	27/09/98	Jeannine	HERLEM Ep. DROMARD	56 ans
29/09/98	Marcelle	LEGROS Vve MILLOT	90 ans	1/10/98	Marthe	BRACQ Vve WATREMEZ	90 ans
11/10/98	Lucienne	DODRE Ep MILLE	71 ans	12/10/98	Rolande	DENZEZ Ep. MALFOY	76 ans
18/10/98	Paulotte	LEVEQUE Ep. GUINET	73 ans	20/10/98	Michel	ETHUIN	59 ans
20/10/98	Alphonse	HEGO	72 ans	28/10/98	Maurice	DUBOIS	90 ans
28/10/98	Pierre	GUILLBERT	76 ans	31/10/98	Jean-Pierre	DELACOURT	48 ans
1/11/98	Marc	DAUCHET	32 ans	1/11/98	Eugénie	MAILLY Vve BRICOUT	67 ans
4/11/98	Eliane	HAVRET Vve MERESSE	65 ans	4/11/98	Jean	LOZE	69 ans
8/11/98	Raymonde	LESAGE Vve DELHAYE	86 ans	12/11/98	Robert	DRUEZ	56 ans
23/11/98	Annie	POSSELLE	55 ans	23/11/98	Robert	BELOT	72 ans
21/11/98	Fernand	FONTAINE	78 ans	27/11/98	Pierre	LEMAIRE	90 ans
28/11/98	Constant	SEPEINA	65 ans	29/11/98	Françoise	CROITEL Ep. CEUGNART	73 ans

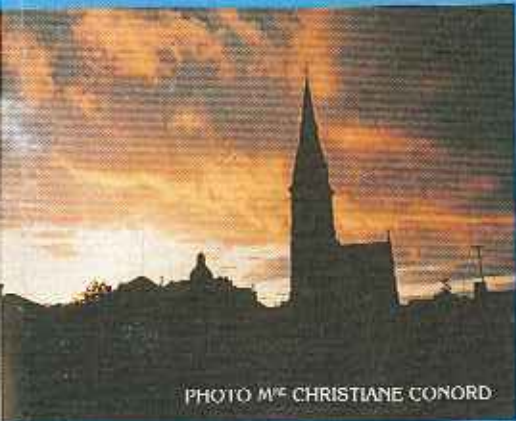
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



CIRQUE DE CHINE



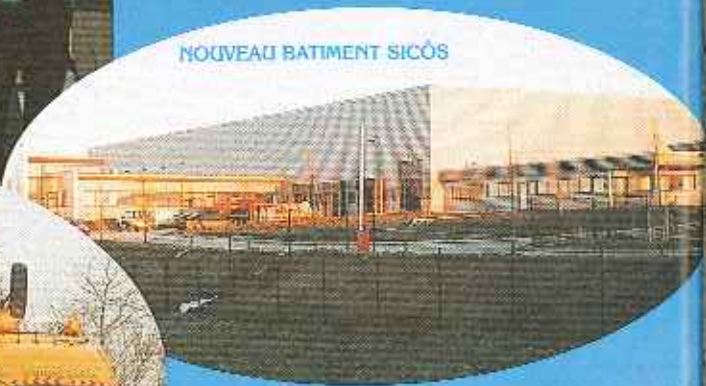
PHOTO M^{ME} CHRISTIANE CONORD



CONFECTION DES COLIS
CCAS PAR DES BÉNÉVOLES



NOUVEAU BATIMENT SICÔS



CONVOI EXCEPTIONNEL
CÛVES CHRYSTAL PLASTIC

